



L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1947

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1947



LABELLE

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même ; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

51e ANNÉE — No 40

Directeur, MARC FORTIN

Saint-Jérôme, vendredi, 3 octobre 1947

Potins politiques

Il y a déjà plusieurs mois que le gouvernement fédéral a remis aux provinces, tous leurs droits et leurs prérogatives en matière de législation ouvrière.

Jamais la Province de Québec n'a connu autant de grèves qu'en ces derniers temps ; aucune d'elles n'a été réglée sans avoir donné lieu à des procès, à des actes de violence et à de sérieuses perturbations sociales.

Le peuple qui, en définitive, subit toujours les conséquences des conflits ouvriers, commence à trouver que monsieur Duplessis se sert beaucoup plus de l'autonomie provinciale comme facilité électorale que comme moyen d'effectuer le règlement des problèmes actuels.

A quoi sert l'autonomie ?

Lors du congrès des Chambres de Commerce du district de Piedmont, tenu à Saint-Jérôme, la semaine dernière, une pratique et intelligente résolution a été adoptée. Nous pouvons la résumer ainsi :

"Monsieur Duplessis, puisque vous avez conféré à votre profil, la taxe de trois sous par gallon de gazoline, qui avait été imposée par le Gouvernement fédéral, pour des fins de guerre, veuillez donc consacrer désormais cet excédent de revenu à l'entretien des chemins d'hiver, et libérer ainsi de ce fardeau, les municipalités et les organisations particulières."

Il nous paraît fort douteux que monsieur Duplessis accueille favorablement cette demande.

Excellente suggestion Cabarets de nuit

Il y a quelques mois, cinq mille citoyens de Maisonneuve présentaient au docteur Gauthier, député de l'Union Nationale, une requête pour obtenir la fermeture d'un certain cabaret de nuit de la région, ou tout au moins, le respect de la loi des Licenses.

Leur requête fut absolument ignorée. Jusqu'à ces derniers temps, alors qu'une jeune fille fut assassinée vers les quatre heures du matin, dans ce même cabaret.

Depuis, la Commission des Licenses a tenté des procédures contre cet établissement. C'est contre le moins, un repentir tardif.

Patronage à la Commission des Ecoles Catholiques

Tout le monde sait que monsieur Eugène Doucet, organisateur bien connu de l'Union Nationale, est en fait, le chef de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, bien que M. Eugène Simard en soit officiellement le Président.

Depuis le mois de juillet dernier, le patronage électoral fait des siennes et déjà quatre contrôleurs d'absences ont été injustement congédiés.

C'est un drôle de moyen de pratiquer la charité chrétienne, surtout pour M. Eugène Simard qui se vante d'être le Président de l'Action Catholique à Montréal.

Les entrepreneurs d'Ontario

L'Association des Camionneurs dénonce avec vigueur, les entrepreneurs d'Ontario Franceschini, (suite à la page 3)

MM. Dunnigan, Lauzon et Lessard élus par acclamation

Aux sièges Nos 1, 2 et 6. — Allocutions des nouveaux élus. — On nous promet des séances orageuses. — Programme municipal intéressant.

Le sort en est jeté ! La lutte municipale qu'on entrevoyait est éliminée ! Trois nouveaux élus siègeront maintenant aux sièges 1, 2 et 6 pour les deux prochaines années ; ils ont été élus par acclamation lundi dernier, le 29 septembre, lors de la mise en nomination. Ce sont : M. Georges Dunnigan, au siège No. 1, Emile Lauzon, au siège No. 2, et J.-Ant. Lessard, au siège No. 6.

C'est à 2 heures de l'après-midi, que les candidats voyaient leur limite de temps fixée pour déposer leur bulletin de présentation. C'est alors que M. Oct. Tessier, greffier de la ville de Saint-Jérôme et officier rapporteur de l'élection, déclara les trois candidats ci-haut mentionnés élus par acclamation, faute d'opposition.

Son honneur le maître Chs. Aubry brillait par son absence ! Alors, M. l'échevin Lauzon, nouvellement élu, proposa M. l'échevin Chartrand comme président de l'assemblée. Ce qui fut accepté. Ce dernier félicita les nouveaux élus et leur souhaita bon succès dans leur nouvelle tâche. Il cède la parole ensuite à M. Lessard.

Le nouvel échevin au siège No. 2 remercie tout d'abord les organisations de Saint-Jérôme, Chambres de Commerce, Ligue des Propriétaires et Unions Ouvrières, pour leur confiance en lui, et leur soutien pendant les trois dernières années. Il remercie la population et toutes les personnes présentes (elles étaient au nombre d'une centaine) pour l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder. Il ajoute que c'est une économie pour la ville qui s'évite ainsi les frais d'une élection. M. Lessard soutient que la ville de Saint-Jérôme a besoin d'hommes d'affaires, sages et pondérés pour mener à bonne fin l'administration municipale. "C'est notre intention", dit-il, "de diminuer toutes les taxes et de recommander fortement la construction d'un pont dans la paroisse Ste-Paule." Il termine en disant que lui et ses collègues commencent à examiner attentivement le nouveau budget, puis verront ce qu'ils ont à faire.

M. Dunnigan appelé à dire quelques mots à son tour, remercia la population et l'assistance de la marque de confiance qu'on lui accorde et promet de s'en montrer digne. Il endosse la promesse de M. Lessard pour le pont du nord de la ville et ajoute qu'il a l'intention d'accorder tout son appui à la jeunesse en favorisant la construction d'un aréna et d'un bain public. "Et ce ne sera pas des châteaux d'Espagne", termine-t-il.

M. Lauzon a été le dernier orateur à porter la parole. Il s'est montré plus agressif que les deux orateurs précédents et a fait une violente sortie contre les abus de l'administration actuelle. Félicitant ses deux nouveaux collègues élus, M. Lauzon prétend, avec raison, que la charge qu'il vient d'accepter n'est pas une sinécure. "J'ai entendu maintes et maintes plaintes concernant l'administration actuelle, dit-il, et nous voulons voir qu'est-ce qui se passe là ! Je suis allé voir des adversaires politiques d'autrefois et tous m'ont promis leur appui parce que je ne veux pas qu'il y ait de la politique à l'hôtel-de-ville ; nous sommes les représentants des payeurs de taxes, des électeurs de la ville de Saint-Jérôme et nous voulons servir les intérêts de la population entière de tous les quartiers de la ville."

L'échevin au siège No. 2 dit qu'il manquerait à son devoir s'il oubliait de remercier les diverses organisations de Saint-Jérôme qui lui ont permis d'assumer ces nouvelles charges.

M. Lauzon devient plus agressif dans cette partie de son discours et fit une charge contre l'administration actuelle. "Il y a de graves abus", dit-il, "et nous sommes ici pour y voir. S'il y a eu de la malhonnêteté dans l'administration, nous nous verrons débouter pour dénoncer les coupables, si l'administration a été saisi de ces charges."

Journée syndicale à Saint-Jérôme

Une grande journée syndicale sera tenue à St-Jérôme, dimanche, le 5 octobre.

A toutes les messes, le révérend Père Cousineau, aumônier du Conseil Central de Montréal, prêchera en faveur de cet organisme. Dans l'après-midi, une grande assemblée sera tenue à la salle du Marché.

Monsieur Orlas Filion, président de la Fédération, M. J.-B. Delisle, secrétaire, et M. Alfred Charpentier, propagandiste, de même que plusieurs autres personnalités de marque adresseront la parole.

Tous sont invités à se rendre nombreux à cette assemblée qui intéressera particulièrement les ouvriers et ouvrières de St-Jérôme.

Directeur politique

Depuis la nomination de l'hon. Hector Perrier comme juge de la Cour Supérieure, la direction politique de l'"Avenir du Nord" a été confiée à M. Marc Vermette, N.P., de Saint-Jacques, président de la compagnie de l'"Avenir du Nord", Limitée. Nos meilleurs souhaits de succès à notre nouveau directeur politique.

Après l'incendie



Comme l'a rapporté notre journal la semaine dernière, un incendie a détruit presque complètement le garage de monsieur Donat Blondin, de Saint-Jérôme, et a brûlé entièrement son automobile. Notre photographe a pris cette photographie de M. Blondin et de son fils André, qui ont subi de graves blessures au cours de l'incendie. On sait que M. Blondin a retiré lui-même son fils sous l'automobile en flammes.

Nouvelle initiation des Chevaliers de Colomb

Dimanche, le 5 octobre en la salle de l'église St-Antoine des Laurentides, auront lieu des cérémonies d'initiation aux trois degrés de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Le programme de la journée comprendra : A huit heures, dans l'avant-midi, messe en l'église de St-Antoine. A neuf heures, il y aura cérémonie du Premier Degré, à dix heures et trente, cérémonie du deuxième degré et à deux heures dans l'après-midi, cérémonie du troisième degré. Le soir, à six heures, il y aura grand banquet au Club de Golf.

Pour réservation de billets, dont le nombre est limité, on est prié de s'adresser à M. Georges Hamel, M. Paul Castonguay ou à M. Henri Dupras.

Première fois depuis 1938

C'est la première fois depuis 1938 que trois échevins sont élus par acclamation en même temps. Il y a 9 ans, le Dr Alfred Chénier avait élu maire en remplacement de M. E. Bertie, décédé il y a quelques mois, qui n'avait pas voulu se représenter, et les trois échevins sortant de charge, MM. J. Labonté, H. Côté (aujourd'hui décédé) et Alex. Pilon, avaient été élus par acclamation.

Comme nous l'annonçons dans une autre page de la présente édition, MM. Dunnigan, Lauzon et Lessard ont été élus par acclamation lundi dernier, en remplacement de MM. Jos. Forget, Victor Durand et Antoine Vailancourt qui ont préféré ne pas briguer à nouveau les suffrages.

UNE REACTION QUI S'IMPOSE

Ramener le peuple, petits comme gros bonnets, dans les limites du bon sens. — Un excellent moyen de résoudre le problème d'une crise qui s'en vient : réduire les dépenses. — Le prix du bonheur.

Un peu partout, au sein de la famille comme dans les conseils gouvernementaux, on s'inquiète de la hausse du coût de la vie et l'on se demande comment y mettre un frein. Il y a pourtant un remède bien simple et à la portée de tous : c'est de réduire la marche insensée de nos dépenses, dans tous les domaines. Depuis un demi-siècle, on a voulu la richesse et les jouissances, tout le monde en a voulu parce que tout le monde y a droit. Et les exploitateurs de la bonne foi publique en ont profité pour exploiter, pour voler le peuple.

Pour payer le prix du bonheur, le peuple a fait flèche de tout bois et il a voulu se le procurer coûte que coûte. Et c'est pour atteindre cet idéal que peuples, familles et individus se sont mis à vivre au-delà de leurs moyens.

Tout le monde admet que nous traversons une crise et que les budgets trébuchent faute d'équilibre. La colonne des dépenses l'emporte sur celle du revenu. L'on fait des efforts vagues pour remédier au mal, mais jusqu'ici l'effort ne s'est porté que d'un seul côté : augmenter la colonne du revenu. Personne n'a songé à rogner celle des dépenses.

De là, hausse exagérée des salaires pour l'individu, renouvellement et augmentation ridicules d'hypothèques pour la famille, accroissement des taxes pour la municipalité, emprunts nouveaux pour les nations. Mais l'on commence à s'apercevoir que le remède est pire que le mal. C'est dans l'autre direction que l'effort doit se porter : la réduction des folles dépenses et des aveugles prodigalités.

Quand tout le monde ne reviendra pas à la seule véritable et saine éthique économique qui consiste à vivre dans les limites de ses moyens, la misère continuera jusqu'à ce que survienne la catastrophe finale.

C'est une réaction qui s'impose !

Retraites fermées à Ste-Agathe des Monts

Durant les mois d'octobre et novembre, des retraites fermées auront lieu à Ste-Agathe-des-Monts, pour les différentes associations et industries de St-Jérôme, qui se rendront à tour de rôle pour prendre part à ces retraites.

A la Maison Notre-Dame-des-Monts, pour hommes et garçons : Du 3 au 5 octobre, Dominion Rubber, organisateur : M. Dosth Gagnon.

Du 17 au 19 octobre, Regent Knitting, organisateur : M. Alfred Morin.

Du 24 au 26 octobre, Regent Knitting.

Du 31 au 2 novembre, Employés civils et de bureaux, organisateur : M. Cléophas Viau.

Du 14 au 16 novembre, Cie de Papier Rolland, organisateur : M. Francis Brien.

Du 16 au 18 novembre, Cultivateurs de Ste-Paule.

Du 21 au 23 novembre, J.O.C. de St-Jérôme, organisateur, M. A. Charbonneau, président.

Du 23 au 25 novembre, Cultivateurs de St-Antoine des Laurentides, organisateur : M. Albert Duquette.

Du 28 au 30 novembre, Laurentian Textile, organisateur : M. Raymond Riopel.

Du 28 au 30 novembre, Eagle Lumber, organisateur : M. Raoul Villeneuve.

Président du Comité des Anciens Retraitants : M. Cléophas Viau, Directeur : Rév. Père R. Gagnon, O.M.I., Propagandiste : Rév. Père Houle, O.M.I.

Au Foyer Notre-Dame de Ste-Agathe, pour les dames et demoiselles :

Du 10 au 12 octobre, Dominion Rubber, organisatrice : Garde J. Papineau.

Du 17 au 19 octobre, Regent Knitting, organisatrice : Garde Mailoux.

Du 24 au 26 octobre, La J.I.C.F., organisatrice : Colette Clerc.

Du 31 au 3 novembre, Les institutrices.

Du 7 au 9 novembre, Les dames de St-Jérôme, organisatrice : Mme Gosselin.

Du 14 au 16 novembre, Cie de Papier Rolland, organisatrice : Mlle Gosselin.

Du 21 au 23 novembre, La J.O.C.F., organisatrice : Mlle Céline Bélec.

Du 28 au 30 novembre, Laurentian Textile, organisatrice : Mlle A. Costello.

Directrice : Mlle Papineau, Tél. 284-W.

Les libéraux du district de Rimouski, apprenant la présence du chef du parti libéral provincial dans leur ville, à l'occasion de la tenue des Semaines Sociales, en ont profité pour lui offrir un banquet à l'occasion de son 55ième anniversaire de naissance. Organisé à la toute dernière minute, ce banquet a remporté un vif succès et, au cours de la journée, le chef de l'Opposition a reçu de nombreux messages de félicitations et de bons souhaits. L'ancien chef premier ministre a de si grandes œuvres à son crédit qu'il occupe dans le cœur de la population une place de choix. Premier cultivateur à diriger le gouvernement, il a donné à sa province une grande politique agricole gage de progrès, de prospérité et de stabilité. Nous lui devons des mesures encourageantes comme la nationalisation de l'électricité, réforme considérée il y a quinze ans comme essentielle à la libération économique du peuple de la province ; l'établissement de Montreal Power et de la Beauharnois, la loi de la scolarité obligatoire, de la gratuité de l'enseignement primaire et des livres de classe, réforme réalisée en collaboration avec le cardinal Villeneuve ; la création d'une commission provinciale du service civil ; la fondation de l'industrie de sucre de betterave promise par des gouvernements pendant soixante ans ; l'expansion des Caisses populaires ; l'électrification rurale ; la colonisation mécanisée, le suffrage féminin ; l'augmentation des salaires et des pensions aux instituteurs ; les grandes législations ouvrières, qui ont assuré la paix sociale dans la province ; la réforme de l'administration municipale de Montréal ; etc., etc. Nous lui devons aussi d'avoir, pendant la guerre, épaulé le grand développement agricole et économique de la province et mis en valeur les immenses ressources hydrauliques du Lac St-Jean.

Il n'est que de parcourir le compte rendu des délibérations de nos jeunes avocats en congrès à Rawdon pour s'apercevoir qu'ils n'ont pas perdu leur temps, qu'ils ont cherché au contraire à résoudre les problèmes les plus graves de leur profession. Deux points importants à souligner au passage. Le président du jeune Barreau, Me Marc-André Blain, recommande la diffusion d'idées saines sur le droit. Des préjugés détestables et injustes existent au sujet des avocats. Pourquoi ne pas entreprendre une vaste campagne de publicité pour souligner l'utilité pour chacun d'entre nous de consulter le praticien du droit avant de s'engager dans une affaire quelconque ? Les jeunes avocats font également preuve de sens social en s'intéressant, à la suggestion de Me Yvon Jasmin, à la création d'assistance judiciaire pour ceux qui ont besoin de recourir aux tribunaux et n'en ont pas les moyens. La justice est pour tous, riches et pauvres...

Au banquet qui a clôturé le congrès des Chambres de Commerce du district de Piedmont, à Saint-Jérôme, nous avons entendu avec plaisir l'hon. M. Jean-Paul Sauvé, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, déclarer que son ministère était à l'étude le difficile problème de la délinquance juvénile, dans une notion d'assistance judiciaire pour ceux qui ont besoin de recourir aux tribunaux et n'en ont pas les moyens. La justice est pour tous, riches et pauvres...

Le ministre s'est exprimé avec une louable franchise, sans chercher à dissimuler sous des phrases creuses les lacunes actuelles. Il en vient même à conclure que le régime est défectueux et exige de profondes modifications. Mais il ne s'ensuit pas qu'il faille, à la légère, chambarder tout le système établi, sans trop savoir par quoi le remplacer. Mieux (suite à la page 2)

SEMAINE de la PREVENTION des INCENDIES

Du 5 au 11 OCTOBRE

ETES-VOUS COUPABLE ?

De ces Accusations !

D'AVOIR D'AVOIR

négligé de protéger votre maison contre la destruction ?

négligé de reviser vos Polices d'Assurance Feu pour faire face au coût actuel de la destruction, de remplacement et de la main-d'oeuvre ?

"Votre Avocat" est ici

C. A. LORRAIN & FILS, Inc.

Assurances Générales

310, rue St-Georges

Téléphone 157

Assurances - Immeubles
Tous genres d'assurances
émises
Vente et échange de
propriétés

Pelletier & Morin Enrg.

304a, rue St-Georges Tél. 952 St-Jérôme



L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié et imprimé à Saint-Jérôme.



PALETOTS — HABITS
MANTEAUX — ROBES
COSTUMES

Chez HARRY
Tél. 1472-W

328, rue St-Georges St-Jérôme



Saint-Jérôme, vendredi, 3 octobre 1947

Page 3

D'UN VENDREDI... À L'AUTRE...

Dans une autre page de notre journal, nous donnons le résultat des élections municipales qui ont eu lieu, lundi, dans notre ville. Les trois nouveaux élus, MM. Dunningan, Lessard et Lauzon, voudront bien recevoir nos sincères félicitations. Elus par acclamation, possédant une belle expérience des affaires et jouissant de la confiance des électeurs municipaux de St-Jérôme, ils apportent, à l'Hôtel-de-Ville un sang nouveau et ils vont certainement, dans l'administration des affaires de la ville, exercer une influence heureuse. Il était temps que St-Jérôme connaisse, à l'Hôtel-de-Ville, un renouveau, une orientation nouvelle et une sage critique. La ville se développe. Elle a besoin d'améliorations, d'innovations, tout en veillant jalousement à la sécurité de nos finances municipales. Nous souhaitons aux trois nouveaux élus un règne heureux et prospère dans leurs nouvelles fonctions.

LE CONGRES DE JEUDI DERNIER

La semaine dernière, l'"Avenir du Nord" a donné à ses lecteurs un compte-rendu élaboré du congrès des chambres de commerce du district de Piedmont, tenu à l'hôtel Lapointe, sous la présidence de M. J.-Lucien Villeneuve, gérant de la succursale de la banque Montréal, dans notre ville, et administrateur-général du district de Piedmont. Nous nous réservons, cette semaine, l'occasion de féliciter les organisateurs pour le magnifique succès qu'ils ont remporté et les remercier, au nom de toute la population de St-Jérôme et de la région pour les efforts qu'ils ont déployés, les sacrifices qu'ils se sont imposés — et cela, à titre gratuit — pour assurer le succès du congrès. Du commencement à la fin, tout a été conduit avec tact, avec méthode et les séances ont été marquées au coin du plus grand intérêt. La partie sociale n'a pas été négligée. Visite de la ville, thé offert aux dames à Shawbridge, le cocktail de l'Hôtel-de-Ville, banquet dont la réussite était garantie par l'excellent service de l'hôtel Lapointe, on ne pouvait désirer mieux. Les conférenciers, MM. Léonard Roy, l'abbé Ethier, R. Duffort, et, au banquet, l'intéressante causerie du ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, l'hon. Jean-Paul Sauvé, se sont montrés à la hauteur de la tâche et ont recueilli les applaudissements des auditeurs. St-Jérôme n'avait jamais connu un aussi beau congrès et nous souhaitons qu'il porte les fruits que les organisateurs ont raison d'attendre de sa tenue.

TEMPERATURE

L'automne nous est définitivement arrivé. Une à une, les feuilles tombent des arbres et, malgré l'ardeur qu'elles mettent à vouloir prolonger leur séjour sur les branches qui, lentement se dépouillent, il leur faut venir se coucher sur le sol, leur dernier asile. Il fait froid, pas ce froid prenant, piquant des journées lumineuses d'hiver, mais un froid qui vous glace et vous surprend au sortir des chaudes journées du début de septembre. Sur la rue on croise des silhouettes emmitouflées déjà dans de luxueuses fourrures et, seuls, les moineaux jaccassiers semblent se rir de la givre qui décore le verre de nos fenêtres. Demain, ce sera le repos après de la cheminée où flambe un bon feu, et nos Nemrod, carabine sur l'épaule, s'en iront pourchasser le gibier de nos forêts du Nord. Que St-Hubert leur soit propice.

UN PROBLEME NATIONAL

Il est difficile de feuilleter un journal sans y lire un article sur un certain incendie qui a coûté des milliers de dollars de dommages, réclamé ou mis en danger des vies humaines et laissé des gens sans emploi ou sans abri.

A travers le Canada, du 5 au 11 octobre, l'on nous demande d'étudier sérieusement les dangers d'incendies et d'en découvrir les causes. C'est la grande Semaine de prévention des incendies.

Au cours des derniers dix ans, 470.483 incendies au Canada ont détruit pour \$290.717.848 de propriétés, provoqué 3.006 décès et gravement blessé plus de 10.000 personnes. Il ne faudrait pas croire que notre localité est exempte de ce fléau. Le tableau des statistiques démontre en effet que dans une certaine de localités comme la nôtre dans la province, le montant des dommages dus à l'incendie se sont élevés en 1941, à \$4.316.674, qu'il y a eu au moins 15 mortalités et 226 blessés.

Le gaspillage qui résulte des incendies, représenté par des vies humaines, de l'argent, du travail, du temps et des ressources naturelles, constitue une perte absolue et irréversible. Les statistiques démontrent d'autre part que 80% des incendies proviennent d'une inexcusable ignorance, d'une coupable négligence. Dans 80% des cas, les incendies auraient pu être évités par une prudence raisonnable et une vigilance convenable.

L'incendie est donc un problème national, provincial et local. C'est un problème qu'il appartient à chacun de solutionner parce que chacun est intéressé personnellement. Le fait qu'il ait plus d'incendies au Québec que dans l'Ontario contribue à tenir notre Province dans un état d'infériorité de concurrence économique. En effet, la reconstitution des biens détruits absorbe du travail, du capital et des matériaux qui pourraient autrement servir à notre avancement. De plus, nos primes d'assurances sont plus élevées et ce n'est pas un facteur négligeable.

Sauvons des vies, sauvons des millions en participant activement à cette semaine d'activités. Faisons beaucoup ou peu suivant nos possibilités, l'important c'est de faire quelque chose.

SEMAINE NATIONALE D'IMMUNISATION

Le Comité national d'immunisation de la Ligue canadienne de santé, vient d'annoncer que la cinquième Semaine Nationale d'immunisation aura lieu dans la semaine du 5 octobre.

Cette campagne annuelle a pour but d'attirer l'attention du public sur le fait qu'on peut grandement prévenir certaines maladies contagieuses, qui continuent de faire leurs ravages au sein de notre population canadienne.

Cette semaine nous fournit une occasion de plus de répéter, à l'intention du public, des faits qu'il devrait déjà connaître, soit que l'anatoxine prévient la diphtérie; que le vaccin de la coqueluche prévient la coqueluche; que la vac-

La journée des anciens au Collège de St-Jérôme

Au Congrès Régional



Voici une photographie prise lors du Congrès Régional des Chambres de Commerce Senior du district de Piedmont, tenu à Saint-Jérôme, jeudi, le 25 septembre dernier. On remarque à la table d'honneur du banquet du soir, de gauche à droite: M. le juge Hermann Barrette, qui remercia le conférencier, Me Raymond Raymond, représentant M. Lionel Bertrand, député fédéral du comté de Terrebonne, l'honorable Jean-Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse et du Bien-Etre Social et confiercier du soir, M. J.-L. Villeneuve, président des Chambres de Commerce du district de Piedmont, M. le notaire J.-L. Blanchard, M.P.P., M. L.-O. Régner, président des Chambres de Commerce de la province de Québec, Son Honneur le maire Charles Aubry, M. Paul Brosseau, président de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme et M. l'abbé Théo. Paquette, curé de St-Antoine des Laurentides.

Dimanche, 28 septembre, par une température automnale fraîche et ensoleillée, le 18e convention du Collège de St-Jérôme s'est tenu dans une atmosphère de franche camaraderie, avec une teinte de mélancolie cependant, par suite du prochain départ pour la Chine, du Frère Isidore, le directeur du Collège, sortant de charge.

A la messe de 10 heures, à la chapelle, plus d'une centaine d'anciens étaient là pour prier et chanter comme autrefois. M. l'abbé Paul Labelle, 1er vicaire et aumônier de l'Amicale, célébra et donna une courte instruction dans laquelle il fit ressortir l'idée du "revoir" et celle de la "reconnaissance", comme aussi de l'apostolat missionnaire et de l'apostolat tout court dans son propre milieu. Pendant l'office, il y eut chant de quelques cantiques par le groupe présent, sous la direction du frère Mérieux, long-temps professeur au Collège. A l'issue de la cérémonie, l'abbé Paul Labelle fit la bénédiction de la plaque-souvenir du cinquantenaire, apposée sur le mur, près de la porte d'entrée.

Ensuite, ce fut le moment toujours quelque peu divertissant de la prise de photographie, puis l'heure sérieuse de l'assemblée

générale et des élections des nouveaux officiers pour le bureau de direction. Toutes discussions étant closes, le temps du dîner était arrivé. La salle du banquet, délicatement décorée, groupait environ 150 convives. A la table d'honneur, on remarquait: M. l'abbé Paul Labelle, aumônier de l'Amicale et représentant de M. le chanoine Emile Dubois, les Frères Directeurs Isidore et Bénilde, M. l'abbé Lucien Lauzon, aumônier du Juvénat, M. J.-A. Desjardins, président de la Commission scolaire et M. A. Lessard, commissaire d'écoles, M. le notaire Blanchard, député Provincial, M. Henri Dupras, vice-président de l'Amicale, et le Frère Pierre, ancien directeur du Collège.

Au dessert, de brèves allocutions soulignèrent les diversités de santé. M. l'abbé Labelle, M. le député Blanchard, les Frères Directeurs Isidore et Bénilde, ainsi que M. Lessard au nom de la Commission scolaire, s'en acquittèrent tour à tour avec beaucoup d'à-propos.

La cérémonie des adieux aux missionnaires, le soir à l'église, fut très touchante. M. le Curé adressa ses meilleurs vœux aux partants après les avoir fait connaître aux fidèles qui remplissaient le temple. M. l'abbé T. Paquette, curé de St-Antoine des Laurentides, ancien élève du Collège, donna une très belle instruction sur l'esprit missionnaire; et, par d'heureux rapprochements, compara le geste des missionnaires d'aujourd'hui à celui des Saints-Martyrs Canadiens dont l'Eglise célébrait en ce jour la solennité de leur fête. Au sanctuaire, tout le clergé paroissial était présent, ainsi que Messieurs les abbés Vianney et Victor Savaria, les deux frères du Frère Isidore. Durant le salut du T. S. Sacrement, les partants firent leur consécration au Sacré-Coeur.

La cérémonie si impressionnante des adieux, durant le chant du cantique de circonstance fort bien exécuté par les élèves du Collège, clôtura la cérémonie.

Le lendemain, dans l'après-midi, les élèves firent leurs adieux à leur ancien directeur, au cours d'une petite séance, réhaussée par la présence de M. l'inspecteur d'écoles Maurice Gosselin. Chants appropriés, adresse et présentation d'une bourse missionnaire offerte par les élèves, constituèrent le programme qui se termina par les adieux bien sentis et les excellents conseils laissés à tous par le Frère Isidore, directeur nommé de Kirin, en Chine. Impressionnant et dernier contact qui laissera un profond souvenir dans le cœur de toute cette jeunesse jérômiennne.

Voici le résultat des élections du bureau de l'Amicale du Collège:

Président: M. Henri Dupras; 1er vice-président, M. Marcellin Savard; 2e vice-président, M. Pierre Thibault; Secrétaire, M. Fernand Lauzon; Assistant-secrétaire, M. Marcel Gibault; Trésorier, M. Georges Dunningan; Modérateur, Frère Gérard.

Nouveaux directeurs: Messieurs Edouard Ethier, André Duchesneau, Roméo Morinville, Raoul Gauthier, Jean Locas, Richard Morinville, Arthur Boivin.

Anciens directeurs: Messieurs R. Beaudry, Donat Godmer, Léon Morinville, Rév. Frère Paul, Georges Morinville, Rév. Frère Eusèbe, Chs-Ed. Labelle, Achille Lebeau.

Nous vous donnerons plus de détails dans notre édition de la semaine prochaine.

Remerciements

Monsieur Donat Blondin remercie bien sincèrement les pompiers de Saint-Jérôme qui ont tenté l'impossible pour sauver son garage dans l'incendie qui s'est déclaré samedi, le 27 septembre dernier.

Notre société des concerts

La Société des Concerts de Saint-Jérôme annonce que ses billets seront bientôt en vente pour la prochaine saison des concerts à St-Jérôme.

On nous informe que nous aurons cette année des artistes de choix, au goût des mélomanes les plus difficiles de St-Jérôme.

Nouvelles de la paroisse St-Jérôme

MARIAGES

Tremblay-Rochelleau

Mercredi, le 1er octobre, en l'église St-François, à Montréal, a été célébré le mariage du docteur Henri Tremblay, chirurgien-dentiste, de St-Jérôme, fils de M. et Mme Philippe Tremblay, de Ste-Luce sur Mer, avec Mlle Marguerite Rochelleau, fille de M. Rosario Rochelleau et le Mlle Rochelleau décédée.

Samedi prochain, le 4 octobre, en l'église paroissiale de St-Jérôme, seront bénis les mariages suivants:

Tremblay-Beaulne

A huit heures et trente, Côme Tremblay, fils de M. et Mme Anatole Tremblay, décédée, avec Diana Beaulne, fille de M. et Mme Frédéric Beaulne.

Campeau-Richer

A neuf heures, Henri Campeau, fils de M. et Mme Charles Campeau, avec Irène Richer, fille de M. et Mme Fabien Richer.

Thibodeau-Lauzon

A neuf heures et trente, Ernest Thibodeau, de St-Scholastique, fils de M. et Mme Eugène Thibodeau, avec Jeannette Lauzon, fille de M. et Mme Antonio Lauzon, de St-Jérôme.

DECES

Madame Clovis Lecourt

Le 17 septembre dernier, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Clovis Lecourt, née Isabelle St-Aubin, demeurant en la paroisse Ste-Pauline. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-Jérôme le 30 septembre dernier, et le service funèbre fut chanté par M. le chanoine H. Lecourt, curé de St-Isidore de Laprairie, neveu de la défunte, assisté des abbés R. Archambault et E. Dubois. L'inhumation s'est faite au cimetière de Ville St-Laurent.

CONVENTUM DES ANCIENS AU COLLEGE

Dimanche dernier, avait lieu au Collège, la réunion des anciens élèves. La journée débuta par la messe célébrée à dix heures par M. l'abbé Paul Labelle, aumônier de l'Amicale des anciens élèves du Collège. Après la messe, il y eut bénédiction d'une plaque commémorative des fêtes du Cinquantenaire anniversaire de la fondation du Collège. Après la prise de la photographie, il y eut réunion plénière des anciens élèves. C'est au cours de cette réunion qu'eut lieu les élections du bureau de l'Amicale, dont M. Henri Dupras fut nommé président. Cette journée fut très réussie et restera longtemps gravée dans la mémoire de ceux qui ont assisté à cette fête.

DEPART DU FRERE ISIDORE

Le 28 septembre également, dans la soirée, il y eut une cérémonie à l'occasion du prochain départ pour la Chine, du Frère Isidore, ancien directeur du Collège. Une foule nombreuse s'était rendue à l'église saluer le départ du Frère Isidore accompagné de quatre autres missionnaires qui partaient avec lui, M. le Curé Emile Dubois a souhaité la bienvenue aux missionnaires et a expliqué aux fidèles le sens de cette cérémonie. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Antoine des Laurentides. Il y eut ensuite le Salut du St-Sacrement au cours duquel les partants firent leur consécration. M. l'abbé Vianney Savaria, frère du Frère Isidore, a présidé à la Bénédiction du très St-Sacrement, assisté de son autre frère, l'abbé Victor Savaria, professeur au Collège de l'Assomption et de M. l'abbé Paul Labelle, vicaire de St-Jérôme. Beaucoup de Frères des Ecoles Chrétiennes s'étaient rendus pour la circonstance à St-Jérôme saluer le départ des cinq missionnaires. Après la Salut, il y eut une cérémonie touchante, alors que les prêtres et les religieux vinrent dans le sanctuaire donner l'accablade aux futurs partants. Les anciens élèves du Collège étaient aussi invités à venir saluer les missionnaires et leur dire un dernier adieu, pendant que, à la tribune de l'orgue, les élèves chantaient le cantique d'adieu: "Partez, Frères, Partez..."

VISITE DE LA PAROISSE TERMINEE

Au moment où nous allons sous presse, on apprend que les prêtres de St-Jérôme ont terminé la visite de la paroisse. Nous serons heureux de donner un rapport détaillé, après que M. le Curé Dubois l'aura donné et commenté en chaire. Déjà on prévoit une augmentation assez considérable dans la ville de St-Jérôme.

RECOLLECTION DU COMITE PAROISSIAL

Dimanche prochain, le 5 octobre, au Castel du Bois, il y aura récollection pour les membres du Comité paroissial d'Action Catholique. Cette récollection sera prêchée par M. le Chanoine Emile Dubois, curé de St-Jérôme, et aumônier du Comité.

MGR CHAUMONT A ST-JEROME

Mgr Conrad Chaumont, Evêque auxiliaire de Montréal, était de passage à St-Jérôme, au cours de la semaine dernière, où il visitait sa sœur, Soeur Marie Donat de Jésus, Supérieure du Pensionnat des Sts-Anges, ici même, à St-Jérôme.

EXAMEN DE LA VUE

ANDRE RACINE, O.D.

OPTOMETRISTE

TOUS LES JOURS de 9 hres à 6 hres p.m.

LE SOIR: Mardi et vendredi de 7 hres 30 à 9 hres p.m.

AUTRES SOIRS sur appointement { Tél.: 953-W
Rés.: 707-J

316, rue St-Georges

Saint-Jérôme

Tél.: 169

Spécial: \$24.50

Matelas à ressorts "SIMON'S"

Régulier: \$29.00

MEUBLES
Germain Johnson
FURNITURE

22, rue Legault

SAINT-JEROME

LITTERATURE — ART — MUSIQUE — CINEMA

Mondanités

RECEPTIONS

Samedi soir dernier, avait lieu une fête-surprise organisée à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Jacqueline Poirier. Y assistaient : Mmes Luce Monette, Thérèse Rioux, Thérèse Poirier, Colette Racine et Mireille Cadieux; MM. Maurice Labelle, Jacques Locas, Roland Villeneuve, Roland Cadieux, Yvon Poirier et Ernest Hadgraft.

Mme Emilie Lauzon, mercredi dernier.

Mademoiselle Jacqueline Leclair a passé la fin de semaine dernière à St-Lambert, l'invitée de M. et Mme A.-J. Bélanger.

M. Auguste Lorrain était en voyage d'affaires à New-York cette semaine.

Dimanche dernier, mesdames Jean Léveillé, Roger Giroux, Arthur Boivin, Conrad Bellerose, Alphonsine Giroux, Jean Giroux, Chaloux, C.-E. Huot, Lecouédic, Deslauriers, ainsi que mesdemoiselles Marguerite Corbell, Capitaine, Rita Collin, Pierrette Bellerose, Agathe Lauzon, Simone Huot, Jeanne Lauzon, assistaient, à Québec, à la Convention annuelle des Filles d'Isabelle. Madame Georges Hamel, régente de l'Union, était à l'ouverture de cette convention.

DEPLACEMENTS

Monsieur Jacques de Martigny était de passage par affaires dans la Métropole cette semaine.

Le docteur Alfred Duval et madame Duval de St-Jérôme, ainsi que le docteur et madame Paul Quizard, de Ste-Justine, sont actuellement en séjour à Washington.

Mlle Pierrette Pépin était de passage à Rigaud et à Cornwall en fin de semaine dernière.

Madame Eugène Rochon est revenue à St-Jérôme après avoir passé une semaine au Chalet Cochand, à Ste-Marguerite.

M. et Mme Arthur Millette, leur fils Gaston, de St-Jérôme, ainsi que madame Henri Piché, de Montréal, sont de passage à New-York pour une semaine. Bon voyage de la part de leurs amis.

Mlle Marguerite Salois, de Montréal, est actuellement l'invitée de mademoiselle Alice Teasdale de notre ville.

Mes Joseph Fortier, Camille-L. de Martigny, Raymond Raymond, J.-C. Marchand et Lucien Thinel, étaient en fin de semaine dernière, les invités de M. le Juge Hermann Barrette, à son camp, au Lac des Seize Iles.

M. et Mme Fernand Gagnon (Madeleine Lauzon) de Bordeaux, étaient de passage chez M. et

DÉPOSEZ SEAU ET BROSSSE QUAND VOUS EMPLOYEZ LA GILLET. VERSEZ DANS LE BOL ET FAITES COULER L'EAU!



Le nettoyage des bols de cabinets n'est plus une corvée! Vous n'avez qu'à verser de la Lessive Gillette non diluée et actionner la chasse d'eau. Les taches brunes disparaissent et, en un rien de temps, la porcelaine devient d'une blancheur parfaite. La Gillette peut aussi vous être utile pour déboucher les renvois d'eau, dégraisser les ustensiles et effectuer toutes sortes de nettoyages à la maison. Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Pour un bon nettoyage à Saint-Jérôme!



VOYEZ LE COUEDIC NETTOYEUR

Ouvrage garanti - Service rapide

596, rue St-Georges

Tél. 769

Sanit-Jérôme

LETTRES ET SPECTACLES

LE FILM "THE YEARLING"

(par Jean Ampleman)

Un jour que Jody allait à la chasse avec son père, ils furent attaqués par un serpent. Le père fut atteint à la main. Il fallut tuer une biche pour panser temporairement sa blessure. Une biche qui nourrissait une bichette. Quelques jours plus tard, le père sauva permet-tait à son fils d'adopter la bichette.

Les jours succédèrent aux jours. Puis les semaines aux semaines. La bichette devenait biche, en même temps qu'elle semblait se domestiquer. Jody de son côté s'attachait de plus en plus à cette bête, qui était son compagnon de jeu et presque son ami. Mais cela ne pouvait durer.

La nature reprit bientôt ses droits. La biche, bien qu'elle fut devenue familière avec les hommes, restait un animal sauvage, avec des instincts indomptables. Elle mangeait, quoiqu'on fit, les plants de blé d'inde. Si bien que le père pour sauver sa récolte — son seul moyen de subsistance — dut se résoudre à la tuer.

Jody se révolta. Le coup lui fit si mal qu'il s'enfuit même de chez ses parents. Avec cette biche c'est toutes ses illusions d'enfants qu'il perdait. Quelques jours plus tard, quand il revint à la maison, il n'était plus le même Jody. D'enfant qu'il avait été jusqu'alors, il était maintenant un homme.

Il en est ainsi de chaque être humain qui doit un jour ou l'autre franchir ce pont qui sépare l'enfant de l'homme. Ce passage ne se fait pas toujours sans difficulté ni douleur. A chacun d'en faire son profit, puisque tous y passent.

Hollywood a décerné deux trophées de l'Académie des arts cinématographiques à cette production, l'un pour la meilleure direction artistique et l'autre pour la meilleure photographie en couleurs et un à Claude Jarman pour la meilleure composition enfantine. On ne peut que souscrire à ce choix.

Il est indiscutable que "The Yearling" est un très beau film. La photographie surtout est admirable. De la première à la dernière image, les scènes se déroulent dans des décors naturels d'une splendeur luxuriante. Les couleurs sont précises sans être tranchées et rélèvent la vie avec vérité.

L'un des plus beaux moments photographiques du film est sans contredit la course des cerfs et des biches à travers les bois et les champs. Le mouvement des formes et des couleurs est une véritable symphonie.

Quant à l'interprétation, la vedette revient à Jane Wyman. On s'était habitué à ne la considérer qu'en chœur-girl. Elle se révèle, dans le rôle de la mère, une actrice compréhensive et très douée. Sa composition d'une femme forte et rude est parfaitement réussie.

Claude Jarman et Gregory Peck sont un peu éclipsés, il faut l'admettre, par Jane Wyman. S'ils jouent bien, ils manquent par contre de vérité. Peck fait trop gentilhomme et trop raffiné pour incarner un pionnier, tandis que le jeune Jarman est trop délicat pour être son fils.

"The Yearling", malgré ces quelques défauts, n'en reste pas moins un film à voir, surtout pour la photographie en couleurs. (Spécial à l'Avenir du Nord)

PROPOS D'UN CARABIN...

"Nos futurs jurisconsultes se balladent en pyjama..."

(par J.-Y. Grenon, e.e.d.)

Quand on initie les derniers arrivants à la Faculté de Droit, voilà ce qui se passe. Les assises juridiques s'ouvrent spontanément, par un beau et frais matin de septembre, le 25, au H804 de l'Université de la Montagne, pour mieux situer dans le temps et l'espace.

Après un savant commentaire du Code Civil, l'évangile des avocats la barbare invasion de nos "anciens", les vœux de la dite faculté, encorcelés les petits-déjeuners ("nouveaux", vulgairement parlant) les portes sont gonflées de grands fainéants de deuxième et de troisième année. Ils sont près de 150 et nous à peine une soixantaine, intimidés et pourpres d'orgueil lésé. "Jusqu'à quand abuserez-vous de notre patience?" Les sourires d'initiation de nos confrères témoignent d'un grand contentement qui dégénère vite en ricardage odieux. Pour nous, les initiés. Ce qu'ils vont se rassasier de vengeance, eux, initiés de l'an dernier; c'est un cycle sans fin et irréversible.

La présentielle condamnation de Guy Pratte, prononcée sur une abasourdissante tonalité, oblige les initiés premièrement à porter "en sus de tout autre vêtement, rain ou shine, la partie supérieure du pyjama de nuit" (et non de plage), secondement, à pendre au cou, par devant comme par derrière, deux pancartes démesurément grandes, ostensibles, où on peut lire aisément le mot "RECHERCHE", au dessus du numéro matricule du bagnard évadé... un futur avocat, ça! De plus, les anciens sont autorisés, par la présente sentence générale, à réclamer cigarettes, sièges dans le tram, et propriété à bord des nauséabondes cages-ascenseurs, qui nous élèvent dans nos pays d'en Haut du huitième étage, où les doctes maîtres s'évertuent à nous émettre les rigueurs légales. Le "condamné" est tenu, sous peine de sanctions inhumaines et humiliantes, d'endurer, souffrir, montrer sa digne personne ornée d'un tel affublement et qui porte en plein front, le sceau de la faculté à l'effigie de la "balance de l'équité".

Et dire que le tourment va durer 48 heures, sans trêves ni cesse!

Oh! scandale, stupeur, regards inquiets et discrets des pudiques citadines de la bonne ville de Montréal à la vue de ces somnambules diurnes qui voyagent dans la mesure du possible, par grappes de trois ou quatre dans ce qu'on appelle des tramways, ici. Rues et ruelles voient passer des ombres d'hommes en pyjama qui se fauillent de la risée publique.

L'obligation du port de la canisole de force est de stricte rigueur. Mai lui en prendrait le téméraire initié qui oserait déjouer ses confrères aînés, et se dépouiller du vêtement nocturne. Les anciens paraissent autour de nous, et s'acharnent à rendre plus ridicule notre ridicule initiale; ils se tiennent farouchement à l'affût de la moindre transgression de la loi et règles infligées aux malheureux débutants... en Droit.

Dura lex, sed lex... la loi est bête, mais c'est la loi! (prononcer à la Séraphin Poudrier!) Samedi matin, le 27 courant, la gent légale, ces fiers et honnêtes défenseurs des droits de la

veuve et de l'orphelin, ont envahi le forum de la Place d'Armes. Et là, "selon l'usage antique et solennel", sous le séculaire regard du Sieur de Maisonneuve, le Président de la Faculté de Droit, Guy Pratte, environné de son savant conseil, revêtu de son magistral insignifiant, après avoir entendu les procès et doléances des accusés, ont prononcé sévèrement les sanctions graduées selon la gravité du délit commis.

Délinquants et dissidents ont été honteusement traînés, ligotés, voire même bâillonnés, sur la place publique, en guise de représailles pour leurs violations coupables et impardonnables. Une initiation à son charme... pour les initiés, du moins! C'est un noble titre de la fraternité, qui doit imberber nos relations de carabins, c'est à ce grand titre de camaraderie, qu'on tolère, permet et encourage cet humiliant, amusant, annuel et solennel rite universitaire.

Comme ce vieux "Chien d'or" de Québec les nouveaux initiés, ces pauvres! rongent leur os et s'en promettent des belles pour l'an prochain.

Un homme averti en vaut deux.

Un étudiant averti en vaut à peine un demi! au jour d'initiation!

(26 sept. 1947)

(Spécial à l'Avenir du Nord)

Mode canadienne



Les plumes rouges sont devenues le symbole à travers tout le Canada de la Caisse de la Fédération du Bien-Être. Le motif a maintenant été introduit pour la confection de plusieurs robes d'après-midi et du soir, dessinées par Lawrence Spierber, dessinatrice de Montréal. Ici, il s'agit d'une robe de diner, avec encolure du cou montante et jupe drapée très étroite. Le fond est noir imprimé de plumes rouges claires.

Mode canadienne



De jolis revers en forme d'ailes au-dessus de quatre boutons d'argent, et vous avez un nouveau costume. Shryman y ajoute quatre petites poches. La jupe est droite. C'est un modèle très simple et d'une apparence très jeune.



PAIN DE GELEE A LA VIANDE

Mélangez 1 c. à table complète de gélatine dans 1/4 de tasse d'eau froide. Faites dissoudre dans 1 1/2 tasse de viande bouillie. Ajoutez 2 c. à table de jus de citron et 1 c. à thé de sel. Laissez refroidir et lorsque le mélange commence à geler, ajouter 2 tasses de boeuf cuit, veau ou porc, 1/2 c. à thé de jus d'oignon, 2 c. à table de piment haché, 1/4 de tasse de relish aux cornichons sucrés, 1/4 de tasse de céleri haché. Rincez un moule à l'eau froide. Tranchez un oeuf cuit dur et placez en tranches dans le fond du moule. Versez un peu du mélange de la viande sur les oeufs et laissez durcir. Ajoutez ensuite le reste du mélange. Placez dans le réfrigérateur. (6 à 8 portions).

La mise en conserve

Si vous faites des conserves, et qui n'en fait pas? Prenez la résolution dès maintenant de faire de chaque bocal, un "joyau parfait". Pour atteindre ce but, il est bon de se rappeler certains conseils.

Choisir les aliments avec soin, choisir des fruits et des légumes fraîchement cueillis et de première qualité, doit être votre devise.

Si vous n'avez pas de jardin, achetez des fruits parfaitement sains et mûrs. Un fruit vert est aussi insipide qu'un fruit trop mûr est trop mou. Achetez des légumes jeunes, tendres et, si possible, de grosseur et de maturité uniformes parce que les légumes de grosseur et d'âge différents exigent une durée de stérilisation variable.

Pour plus de succès et pour vous épargner du travail et du temps, ne préparez qu'une petite quantité de fruits ou de légumes à la fois, avec un outillage de première qualité: stérilisateur, bocal ou boîtes, couvercles et rondelles de caoutchouc de fabrication connue et suivez à la lettre les règles de la mise en conserve. Avoir le maximum de succès signifie suivre soigneusement les instructions d'un guide sûr sans rien omettre.

Ne retardez pas le moment de la mise en conserve. Si les tomates ou les fèves sont prêtes le mardi, n'attendez pas au vendredi pour les mettre dans les bocaux. Si vous le faites, vous serez très déçus à l'hiver de trouver ces fèves ternes et sans saveur. Plus les produits utilisés sont frais, moins grandes sont les chances pour les bactéries ou les microbes d'accomplir leur travail de décomposition. Il est donc préférable de consommer sur le champ les aliments légèrement meurtris ou gâtés; ce n'est pas une bonne tactique de mettre ces aliments en conserve pour ne pas les perdre.

La stérilisation à l'eau bouillante est la plus satisfaisante pour les aliments acides (tomates, fèves); quant aux aliments non-acides, (maïs, viandes, etc) la stérilisation à l'autoclave ou à la vapeur est recommandée de préférence pour prévenir l'empoisonnement par la botulisme.

RITA MARTIN, directrice, Département d'Art Culinaire, Robin Hood Flour Mills Limited.

Les Amis de l'Art

Tous les jeunes qui désirent faire partie des Amis de l'Art, doivent s'inscrire au Secrétariat, au No 3815 Ave. Calixa Lavallée (Chalet du Parc Lafontaine). On est prié de noter que l'enregistrement se terminera le 15 nov.

COURS SPECIAUX: — Une série de 20 cours de peinture et de dessin, seront donnés le dimanche, à la bibliothèque municipale de 2 hres à 4 hres sous la direction de Mlle Irène Sénécal. Le premier aura lieu, le 5 oct. — Des cours de pratique oratoire seront également donnés aux membres qui désirent s'exercer à la parole en public. M. René Guénette est chargé de ces cours. Le premier de la série est annoncé pour le 6 oct.

Evénements artistiques: — les 6 et 7 oct, au His Majesty's, les Cosaques du Don. — Le 9 oct, au His Majesty's, Georges Thill, ténor de l'opéra de Paris. — Le 16 oct, au Plateau, récital de Georges Savaria. — Le 20, au Ritz Carlton, récital de Paul Doyon. — Du 11 au 25 oct, spectacle des Compagnons, au Gesù.

EXPOSITIONS: — Jusqu'au 10 oct, à la Maison Morgan, au 6e étage, exposition française de précision, optique, expositions des colonies françaises. — Jusqu'au 4 oct, à la Dominion Gallery, Mimi Parent, expose. — A l'Art Français, exposition de Claire Fautoux. — A partir du 5 oct, au Secrétariat des Amis de l'Art, exposition de femmes-peintres. Montréal, le 26 septembre, 1947

DESESPOIR

(Dédié à mes parents)

Quelque chose monte en mon coeur
Et je suis infiniment triste...
Je cherche en vain pourquoi j'existe
Et pourquoi j'aspire au bonheur...

Et dans mon coeur si las... trop las...
Le désespoir sonne le glas...

Pourquoi ce vol fou d'oiseaux noirs
Dans les couloirs de ma pauvre âme
Pourquoi l'envoi de mes espoirs
Ah! Pourquoi tout ce mal infâme?...

Mon coeur c'est la lyre brisée
Sanglante épave profanée...
Mon coeur c'est le tombeau d'amour
Dans le cimetière des jours...

Ce coeur qui désirait tant vivre
Refuse tout, depuis le soir
Où la haine et le désespoir
L'ont glacé... le couvrant de givre...

Et dans ce coeur si las... trop las...
Le désespoir sonne le glas...

BLANCHE-MARGUERITE

Les bureaux de l'Avenir du Nord
sont situés à l'Imprimerie St-Jérôme,
303, ave Parent, Téléphones 12 et 1288

Toujours un bon programme au

REX
St-Jérôme AIR CLIMATISE Tél.: 566

AUJOURD'HUI et Samedi



Si elle vous appartenait, la pardonneriez-vous?
WARNER SENSATION! EVE ARDEN STEVEN GERAY VINCENT SHERMAN JERRY WALKER

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC



Plus comique!
Plus de musique!
"Ladies' Man"

En plus épisode No 3

MYSTERIOUS MR. M.

Dim.-Lun.-Mar. — 5-6-7 octobre

Nos 2 grands comédiens sont de retour du front.



THEY'RE BACK FROM THE FRONT!
UNIVERSAL INTERNATIONAL presents
BUD ABBOTT LOU COSTELLO
"BUCK PRIVATES COME HOME"
ALL NEW!
with TOM BROWN JOAN FULTON
NAT PENDLETON DONALD MACBRIDE and BEVERLY SIMMONS

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

Deanna DURBIN — Tom DRAKE

dans

"I'LL BE YOURS"

Mercredi-Jeudi — 8-9 octobre

2^e grands films Français à l'écran

M. HERREND — Y. LEBON

dans

MYSTERE DE PARIS

AUSSEI:

V. ROMANCE — R. LEFEBVRE

dans

La boîte aux rêves

Les prix continuent à monter... mais pas chez BEAULIEU



MOUTON Agneau traité \$119.00
et \$149.00

CHAT SAUVAGE \$199.00

RAT MUSQUE (Dos) \$335.00
et \$389.00



LAPIN TEINT BRUN \$19.00

MOUTON Agneau traité
(Avec parka) \$219.00

Un seul magasin!

J.-P. BEAULIEU

(Voisin du Woolworth)

295a. St-Georges Tél. 302
Saint-Jérôme

Coups de bec

On nous lit en France

Extrait de **LES LETTRES FRANÇAISES** de Paris (France) le 20 août 1947

Un de nos lecteurs — M. Hendrix — nous communique un article de M. Jean Ampleman, paru le 11 juillet 1947 dans *L'Avenir du Nord de Saint-Jérôme* (Canada).

"Montréal, écrit M. J. Ampleman, est la deuxième ville française du monde. On serait donc en droit d'y voir des films français à l'affiche sinon de la plupart, du moins d'un grand nombre de cinémas.

"Or poursuit en substance M. J. Ampleman, sur six salles qui projettent des films français, trois seulement sont de grands cinémas et sur les dix films à l'affiche de ces six cinémas, l'un seul vaut vraiment la peine d'être vu. Et il est montré dans la même salle depuis plus de quatorze semaines. La majorité des autres films sont des navets.

"Il semble — depuis des années d'ailleurs — que Montréal, comme la province de Québec, reçoive surtout les déchets de la production française.

"On montre un bon film contre cinq ou six mauvais, poursuit M. Jean Ampleman, et le résultat de cette politique de commerçants est d'avoir dégoûté un grand nombre de cinéphiles canadiens de langue française qui ne veulent plus entendre parler et encore moins aller voir des films français et préfèrent le cinéma américain ou anglais.

Que les distributeurs de films français au Canada aient une part de responsabilité dans cet état de choses, cela est certain. Mais nous avons, au Centre national du Cinéma, un service "exportation" dont la politique, depuis la Libération, a consisté à exporter le maximum de films français à l'étranger pour obtenir un maximum de devises.

Or, si cette politique de quantité a pu être nécessaire au lendemain de la Libération pour nous procurer des devises à tout prix, elle représente un danger mortel pour l'industrie cinématographique française aujourd'hui.

Il est indispensable et urgent d'avoir désormais une politique de qualité. Il est indispensable et urgent qu'une commission supérieure — qu'elle s'appelle commission de contrôle, commission de choix ou commission d'exportation — fasse un tri parmi les quatre-vingt-dix films que nous produisons par an et en règle minutieusement l'exportation.

Pour parler clair, il est évident, par exemple, que, malgré sa haute qualité, *Le Diable au corps* risque de ne pas être apprécié dans tous les milieux au Canada. Alors qu'au contraire, *Monsieur Vincent* peut y faire une carrière éblouissante et réaliser des recettes supérieures aux meilleurs films américains.

C'est donc sur *Monsieur Vincent* et non sur *Le Diable au corps* que doit porter notre effort de propagande du film français au Canada.

Dans notre précipitation à obtenir des devises étrangères, nous avons exporté en Suisse, au lendemain de la Libération, une certaine quantité de voitures automobiles de série de si mauvaise qualité qu'aujourd'hui ce marché nous est fermé pour longtemps et que les Suisses n'achètent plus que des voitures américaines ou anglaises. Seules, les Delahaye, Delage ou Bugatti conservent leur prestige et peuvent rivaliser heureusement avec les Packard, Rolls-Royce, Buick, etc.

Il en va exactement de même pour nos films : tant que nous persisterons à envoyer des films-Citroën, là où il faudrait des films-Bugatti et inversement, l'industrie cinématographique française verra ses marchés à l'étranger s'effondrer un à un.

En trois ans, le prestige du cinéma français à l'étranger a été ruiné par la politique de l'Office des changes : devises à tout prix. Si le cinéma français veut survivre, c'est "qualité d'abord" qu'il doit prendre pour devise dans ses exportations.

L'avenir de paraître

Comment organiser et financer une entreprise

A la suite de ses ouvrages déjà fort connus et appréciés sur les recouvrements, la vente, les marchés mobiliers et le français des affaires, M. Louis-A. Belisle nous présente un très judicieux traité d'organisation (1).

"ORGANISATION ET FINANCEMENT des ENTREPRISES" ne le cède en rien aux ouvrages qui l'ont précédé — loin de là. C'est une véritable mine de renseignements dont on chercherait en vain l'équivalent dans la bibliographie de langue française de notre pays. Et, ce qui n'est pas à dédaigner, on y trouve les renseignements qui, peut-on dire, ont une valeur monnayable quasi immédiate.

Veut-on savoir comment s'y prendre pour faire enregistrer une raison sociale? pour s'adjointre un ou plusieurs associés en s'exposant le moins possible aux aléas de ce genre d'entreprises? pour organiser une compagnie et en financer le lancement? Veut-on connaître ce qu'on entend par compagnie limitée, incorporée, enregistrée? dans quel domaine les syndicats coopératifs peuvent rendre les meilleurs services? quels sont les avantages et les inconvénients de ces divers modes d'organisation? où et comment obtenir des capitaux? Voilà autant de questions, entre mille, auxquelles l'auteur nous apporte une réponse précise et circonstanciée. Mais il ne s'arrête pas là. Il nous initie aux arcanes de la pratique bancaire en s'attachant à expliquer le mécanisme des prêts de toute nature et en particulier des prêts sur billets. Il dévoile la technique qu'utilisent les gérants de banque pour analyser un bilan et y voir les points qui motivent l'acceptation ou le refus des prêts. Enfin, dans un dernier chapitre, il cite au long les conseils d'un comptable-vérificateur sur le contrôle interne des entreprises en vue de prévenir les fuites à tous les points vulnérables. Chaque fois que l'occasion s'en présente, M. Belisle insiste en outre sur la valeur du facteur humain et les procédés qui en améliorent la qualité.

La réputation de l'auteur n'est plus à faire. A la tête d'une progressive maison d'édition et de deux périodiques, il est en outre chargé de cours à l'Ecole de Commerce de l'Université Laval. La plupart de ses ouvrages, destinés d'abord aux praticiens des affaires, ont été adoptés d'emblée dans les écoles de commerce comme manuels classiques. On y trouve un souci évident de rendre service à ses collègues du monde commercial tout en initiant les jeunes aux meilleures pratiques modernes. "Organisation et Financement des Entreprises" constitue une véritable initiation aux affaires où les hommes d'expérience de toutes les branches du commerce, les hommes de loi, les gérants de banques et de caisses populaires, aussi bien que les débutants en commerce trouveront matière à mettre au point leurs connaissances. Chacun y puisera à n'en pas douter — et le grand public encore plus que les spécialistes — des notions claires, précises et sûres de la pratique moderne des affaires. Ecrit d'un style alerte, direct et bien adapté à la vulgarisation d'un sujet aussi peu connu, "Organisation et Financement des Entreprises" mérite, croyons-nous, une diffusion aussi grande que n'importe quel roman ou fiction à cause de son caractère documentaire. A.L.

(1) ORGANISATION et FINANCEMENT des ENTREPRISES, par Louis-A. Belisle, A.C. B.A., Belisle Editeur, 2 et 4 rue St-Jacques — Québec. Broché \$1.50, relié \$2.50 (franco \$2.60).

Le bien-être social d'une nation de tout temps a été en dépendance du bien-être de ses membres, en particulier de la jeunesse. En outre, la valeur de la femme, a toujours déterminé le degré de la décadence ou du progrès moral et social.

Or la guerre mondiale qui vient de se terminer, est venue aggraver un problème, que déjà l'industrialisation à outrance, avait rendu alarmant. Fascinées par l'appât du gain, par le désir d'aventure, ou encore poussées par un réel besoin, nos jeunes filles ont quitté par milliers nos campagnes et se sont dirigées vers Montréal. Cet exode vers la ville pose aujourd'hui un double problème moral et social, que nous ne pouvons ignorer, et qu'il nous faut solutionner.

a) **SON ASPECT SOCIAL.** — Un problème social, disons-nous. Mais, ouvrons donc les yeux! Quelle ambiance entoure ces jeunes filles, sans famille, sans soutien, sans protection, sans orientation, qui nous arrivent? Aux dangers qui les menacent de leur arrivée à Montréal, ou déjà à la station, bien des pièges leurs sont tendus; au choix de leur position dans le service domestique ou ailleurs, dont un grand nombre manquent de préparation; à l'organisation de leurs loisirs, se posent le problème du logement.

A plusieurs milliers d'entre elles, Montréal n'avait l'an dernier à leur offrir que les quelques cinq cents lits que disposent les foyers tenus par les instituts religieux. Celles qui persistent à tenter, tâchent de se trouver une chambre, où elles vivront dans l'attente d'un emploi, ou du foyer conjugal.

b) **SON ASPECT MORAL.** — Une telle condition de vie est loin de l'orientation sociale que requiert nos jeunes ouvrières, encore moins offre-t-elle des garanties de stabilité morale; d'où l'aspect moral du problème.

Il faut, il est vrai, de la distraction pour supporter la vie; aussi faut-il savoir où la chercher. Seules dans la vie, soustraites à la vigilance de leurs parents sollicités par l'attrait des plaisirs, ces jeunes filles sans défiance sont exposées à fréquenter grilles, clubs, etc. Combien, par cette fascinante avenue, se sont engagées sur la voie de la déchéance, du déshonneur, voire même de la débauche. A celles qui refusent de fréquenter leur ami, dans ces endroits peuplés d'amusements, que leur reste-t-il d'ailleurs? Les maisons closes, sinon la fréquentation dans une chambre? Ici encore, n'exagérons rien et que les exceptions rendent grâce, mais soyons sincères et reconnaissons les dangers là où ils sont.

Exhorter ces jeunes ouvrières à être bonnes, déplorer les malheurs dont elles sont victimes, ne suffit pas. Il y a lieu donc de leur offrir des moyens préventifs et concrets pour les éloigner du danger et de les orienter vers la vérité et le bonheur.

LA SOLUTION PAR L'OEUVRE DU SERVICE FAMILIAL

a) **BUT DE L'OEUVRE.** — Tel est la situation où se trouvent à Montréal plusieurs milliers de jeunes ouvrières: sans protection, sans orientation. Il faudrait être dépourvu de charité chrétienne, voire même de sens social pour s'en désintéresser. C'est pour quoi l'OEUVRE DU SERVICE FAMILIAL, dont le siège est situé à 3840 chemin Reine-Marie, près de l'Oratoire Saint-Joseph. S'agit-il d'arracher à la campagne les jeunes filles, pour les attirer à Montréal, en leur offrant des avantages exceptionnels? Non. Les autorités de l'OEuvre touchent trop dans le vif les méfaits de la désertion de nos cam-

LES AMIS DE L'ART

LES ROUTES

(par Cécile CHABOT)

Les grandes routes s'en vont à gauche, à droite, au nord, au sud. Les grandes routes s'en vont toutes là où elles doivent aller, vers leur but et vers leur destinée.

L'une s'en va vers la ville, sans prendre le temps de s'arrêter aux carrefours, ni de flâner le long des quais, car les hommes qu'elle doit servir sont pressés.

L'autre chemine tout doucement vers les campagnes, faisant halte dans les bourgs et dans les villages, car les hommes qu'elle transporte sur son dos lui demandent d'être lente et d'être sage afin qu'ils puissent en elle trouver un peu de quiétude et de repos.

L'une file vers la mer, traversant les plaines, escaladant les rochers, contournant les anses et les baies et conduisant sur les dunes ceux qui désirent contempler les vagues aux crêtes de neige et d'écume.

L'autre grimpe vers les montagnes, sautant les buttes et les ravins, s'agrippant aux parois de roc, se faufilant à travers les trembles et les pins. Elle monte, car le métier des routes de montagne est de conduire, plus haut que la terre, ceux qui ont soif de ciel et d'altitude, ceux qui cherchent une échappée vers l'infini.

Toutes les routes conduisent vers les villes ou vers les campagnes, vers les mers ou vers les montagnes. Toutes les routes vont et viennent par le monde : elles sont tracées chacune selon sa vérité. Il s'agit simplement de savoir là où on veut aller, de se bien équiper et de s'y engager avec bonne volonté.

Mais il est des routes qui ne sont tracées ni dans le roc, ni dans la terre, ni sur le sable, ni sur la pierre. Il est des routes qui sont tracées dans l'immatériel et qui conduisent vers le domaine de la beauté et de la joie esthétiques, les coeurs et les esprits qui s'y sont engagés.

Ah! les routes, les belles routes que tout être humain peut suivre pourvu qu'on lui enseigne qu'elles existent, pourvu qu'on lui aide à s'y aventurer, pourvu qu'on lui en facilite la montée!

Ah! les routes, les belles routes de l'Art, de la Musique, de la Poésie! Les belles routes sur lesquelles jamais on ne s'achemine sans en recevoir quelque richesse intérieure, quelque joie profonde, quelque apaisement véritable, pourvu qu'en y mettant le pied l'on y dépose tout son coeur et tout son esprit, avec enthousiasme, confiance et respect.

Et ce sont des routes comme celles-ci que l'Association Les Amis de l'Art a ouvertes à toute la jeunesse canadienne. Et c'est avec grande joie qu'elle regarde s'y acheminer, de plus en plus nombreux chaque jour, les jeunes gens et les jeunes filles, les adolescents et même les petits enfants qu'elle y a conviés.

(Tous droits réservés)

Pour le salut de nos jeunes ouvrières

(par J.-Y. Grenon, e.e.d.)

Un problème angoissant; son aspect social et moral. La solution par l'OEUVRE DU SERVICE FAMILIAL; ses besoins; souscription de briques.

UN PROBLEME ANGOISSANT. Le bien-être social d'une nation de tout temps a été en dépendance du bien-être de ses membres, en particulier de la jeunesse. En outre, la valeur de la femme, a toujours déterminé le degré de la décadence ou du progrès moral et social.

Or la guerre mondiale qui vient de se terminer, est venue aggraver un problème, que déjà l'industrialisation à outrance, avait rendu alarmant. Fascinées par l'appât du gain, par le désir d'aventure, ou encore poussées par un réel besoin, nos jeunes filles ont quitté par milliers nos campagnes et se sont dirigées vers Montréal. Cet exode vers la ville pose aujourd'hui un double problème moral et social, que nous ne pouvons ignorer, et qu'il nous faut solutionner.

a) **SON ASPECT SOCIAL.** — Un problème social, disons-nous. Mais, ouvrons donc les yeux! Quelle ambiance entoure ces jeunes filles, sans famille, sans soutien, sans protection, sans orientation, qui nous arrivent? Aux dangers qui les menacent de leur arrivée à Montréal, ou déjà à la station, bien des pièges leurs sont tendus; au choix de leur position dans le service domestique ou ailleurs, dont un grand nombre manquent de préparation; à l'organisation de leurs loisirs, se posent le problème du logement.

A plusieurs milliers d'entre elles, Montréal n'avait l'an dernier à leur offrir que les quelques cinq cents lits que disposent les foyers tenus par les instituts religieux. Celles qui persistent à tenter, tâchent de se trouver une chambre, où elles vivront dans l'attente d'un emploi, ou du foyer conjugal.

b) **SON ASPECT MORAL.** — Une telle condition de vie est loin de l'orientation sociale que requiert nos jeunes ouvrières, encore moins offre-t-elle des garanties de stabilité morale; d'où l'aspect moral du problème.

Il faut, il est vrai, de la distraction pour supporter la vie; aussi faut-il savoir où la chercher. Seules dans la vie, soustraites à la vigilance de leurs parents sollicités par l'attrait des plaisirs, ces jeunes filles sans défiance sont exposées à fréquenter grilles, clubs, etc. Combien, par cette fascinante avenue, se sont engagées sur la voie de la déchéance, du déshonneur, voire même de la débauche. A celles qui refusent de fréquenter leur ami, dans ces endroits peuplés d'amusements, que leur reste-t-il d'ailleurs? Les maisons closes, sinon la fréquentation dans une chambre? Ici encore, n'exagérons rien et que les exceptions rendent grâce, mais soyons sincères et reconnaissons les dangers là où ils sont.

Exhorter ces jeunes ouvrières à être bonnes, déplorer les malheurs dont elles sont victimes, ne suffit pas. Il y a lieu donc de leur offrir des moyens préventifs et concrets pour les éloigner du danger et de les orienter vers la vérité et le bonheur.

LA SOLUTION PAR L'OEUVRE DU SERVICE FAMILIAL

a) **BUT DE L'OEUVRE.** — Tel est la situation où se trouvent à Montréal plusieurs milliers de jeunes ouvrières: sans protection, sans orientation. Il faudrait être dépourvu de charité chrétienne, voire même de sens social pour s'en désintéresser. C'est pour quoi l'OEUVRE DU SERVICE FAMILIAL, dont le siège est situé à 3840 chemin Reine-Marie, près de l'Oratoire Saint-Joseph. S'agit-il d'arracher à la campagne les jeunes filles, pour les attirer à Montréal, en leur offrant des avantages exceptionnels? Non. Les autorités de l'OEuvre touchent trop dans le vif les méfaits de la désertion de nos cam-

Voitures Kaiser-Frazer

Pour répondre à la demande du public si longtemps attendue

VOICI LES PRIX :

Kaiser	\$2621.40
Frazer	2901.88
Manhattan	3369.92

J.-MARCEL OSTIGUY

La Laurentienne Automobile

Distributeurs "KAISER-FRAZER" pour les Laurentides
Machines agricoles "ROTOTILLER"

249, rue St-Georges — SAINT-JEROME Tél. 1485-W

Journée jiciste au Castel Dubois

Dimanche dernier, le 28 septembre, avait lieu au Castel du Bois, à St-Canut, une récollection préchée par monsieur le Chanoine Emile Dubois, aux jeunes filles de la J.I.C. de St-Jérôme.

La journée débuta par la messe où chacune était présente de coeur et d'esprit. Vint ensuite la promesse de trois nouveaux chefs d'équipes pour le mouvement jiciste. Puis, le déjeuner fut ensuite servi à toutes les jeunes filles. Chacune reprit ensuite sa place pour entendre la parole toujours intéressante de notre digne Pasteur. Interrompu par les pétilllements du foyer brûlant, il exprima d'abord le plaisir qu'il éprouvait de se retrouver au milieu des Jicistes de St-Jérôme afin de leur communiquer ses conseils et renouveler leur ardeur pour une autre année d'inlassable apostolat.

Vers midi, toutes approchèrent de la grande table de famille pour déguster un bon dîner chaud, préparé par les révérendes soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil, à qui revient une large part du succès de la journée, et qui ont démontré en maintes circonstances, à l'égard de la J.I.C., leur dévouement et leur habileté.

Mais le temps passe! Et monsieur le curé Dubois, à l'apogée de la journée, prête une importance capitale à cette grave question qui se pose à toutes les jeunes filles, la vocation. Aussi, s'acquiesce-t-il de cette tâche avec une grande compréhension et fait découvrir à toutes la nécessité qu'il y a d'orienter sa vie et de la diriger à bon port. Toutes celles qui l'ont entendu, ont gardé de cette causerie un souvenir qui n'est pas prêt de s'effacer. M. le Curé a su tenir en éveil l'attention de ses auditrices.

Mais ici s'avance le mot d'ordre: "La récollection commence!" Debout les vaillantes! les solides. Rangez-vous dans l'armée du Christ et vous remporterez sûrement la victoire.

Pierrette MOQUIN.

Première coupe de cheveux



IL M'A FALLU DEUX ANS POUR LES FAIRE POUSSER...

PENSEZ-Y...



C'est presque fini maintenant... Un suçon comme récompense.

VICE FAMILIAL, 3840 chemin Reine-Marie, Montréal. Les bien-faiteurs, en outre des avantages spirituels qui leur sont offerts, par la participation à une messe par mois pendant cinq ans, recevront sur réception de leur aumône, un certificat en témoignage de gratitude.

Quelle sera le succès de cette entreprise? Sachons-le bien, pour une grande part, la réponse est entre nos mains.

La santé des yeux

Si la fatigue, à la fin du jour, paraît naturelle, nos yeux ont autant besoin de repos que nos autres organes. Selon les autorités, les yeux ne doivent cependant pas se sentir trop mal à l'aise aux heures de veille. Dans de bonnes conditions d'éclairage, l'oeil normal n'accuse nulle tension. Autrement, il faut demander au médecin s'il n'y a pas lieu de porter des lunettes ou de prendre d'autres mesures correctives.

Les bas longs

Les autorités médicales ne déconseillent pas en général de laisser les enfants les genoux nus, mais elles demandent aux parents de leur faire porter des bas longs par temps humide. L'humidité prédispose au refroidissement et, au dire des médecins, il est mauvais pour les enfants de s'asseoir autour des classes des jambes transies. Pour raison de santé, il faut aussi encourager les enfants à porter des caoutchoucs par temps humide.

Pour passer une agréable soirée!

SALLE DE BAL
Orchestre tous les soirs

HOTEL
LAPORTE

(à la porte des Laurentides)

Saint-Jérôme

Qué.

Slick

Le Slick Crystal clair est un produit nouveau qui donne à vos linoléums, planchers de bois dur, mobiliers et boiserie une couche de laque, blanc transparent, vous évitant ainsi tout cirage pour une période de temps illimitée. Il sèche dans 20 minutes. Une heure après, vous appliquez une deuxième couche si nécessaire.



Roger BINETTE Enr'g.

PAPIER TENTURE ET VITRAGE

174, avenue Parent

Saint-Jérôme

Tél. : 1165-R

IL SERAIT SI FACILE !

Pourquoi ne pas se mieux comprendre? — Où conduit l'égoïsme, le fanatisme, l'ambition effrénée. — Canada, terre de bonne entente... si on le voulait.

Les considérations qui vont suivre ne me sont pas exclusivement personnelles. Au cours d'une conversation avec un ancien homme politique que les années ont assagi, je les ai recueillies et j'essaie de les condenser pour nos lecteurs.

Le monde offre aujourd'hui le triste spectacle de nations déchirées par l'ambition, l'égoïsme, le fanatisme, après une guerre sanglante qui aurait dû unir tous les peuples sous une seule et même bannière: celle de la justice, de la fraternité universelle et de la paix. Toutes ces nations, conservant leur identité propre, leurs traditions, leur langue, leur foi, mais obéissant à un organisme suprême qui en aurait fait, en quelque sorte, une seule et grande communauté humaine, écartant les risques de guerre universelle et formant comme un tribunal suprême, gage de paix. En d'autres termes, la fraternité prêchée par le Christ, la chrétienté.

Au lieu de cela, nous voyons les grandes nations se débattre dans le fatras des conférences, des pourparlers sans résultat pratique, cherchant rien autre chose que le soin de leurs propres intérêts et dressant l'une contre l'autre les deux grandes idéologies qui s'appellent le communisme et le christianisme. Si l'on n'en vient pas à une entente, le sort de ces deux doctrines se jouera dans une lutte suprême, la plus terrible des guerres jamais connues.

Au Canada, il serait pourtant facile de bien s'entendre, les deux grandes races qui l'habitent. Il ne s'agirait que de laisser les Canadiens-français vivre dans une entière liberté leur vie nationale. Leur accorder les mêmes avantages dont jouit l'élément anglais, libre exercice de leur droit scolaire dans toutes les provinces, traitement égal dans l'octroi des positions du service civil et mise de côté de cette frayeur que l'élément français est une menace qui, demain, dominera et noiera l'élément anglais. C'est cette crainte qui pousse M. Drew à faire venir, d'Angleterre une foule d'immigrants pour contrebalancer la montée des Canadiens-français en Ontario. On semble oublier que le Canadien-français est le sujet le plus fidèle de l'Empire, qu'il ne désire nullement la rupture complète du lien qui le rattache à l'Angleterre, mais qu'il poursuit sa marche avec constance et fermeté vers un avenir qui donnera à son pays d'origine, le Canada, une indépendance encore plus grande, tout en respectant ses engagements à l'égard des pays du Commonwealth. Car, ne l'oublions pas et nos compatriotes anglais partisans de l'impérialisme ont tout crin devraient y songer: si le souhait de lord Durham, dans son célèbre rapport d'angleterre la race canadienne-française — une utopie — devait se réaliser, tous ces gens-là seraient de solides partisans de l'annexion aux Etats-Unis. Aujourd'hui, le Canadien-français n'y songe nullement.

Voilà ce que mon vieil ami m'exposait avec certains détails qu'il serait oiseux de citer ici. Et nous avons convenu qu'il avait raison et que si nos compatriotes anglais désirent garder leur influence, chez nous, et vivre en parfaite harmonie, que les deux grandes races qui habitent le Canada vivent sur le même pied de justice, de bonne entente et de respect mutuel des droits de chacun, comme la province de Québec en donne l'exemple.

Mise en vente de la deuxième série des Obligations d'épargne

Le public canadien, dit M. Abbott, ministre des Finances, pourra ainsi se procurer les nouvelles obligations d'après un moyen commode et profitable de placer ses économies personnelles.

L'honorable Douglas Abbott, ministre des Finances, a annoncé qu'une deuxième série des Obligations d'épargne du Canada sera mise en vente le 14 octobre. M. Abbott a fait remarquer que ceci permettra de continuer le mode d'épargne par retenues sur le salaire qui fonctionne actuellement dans des milliers d'établissements à travers le pays, et permettra aussi de l'instaurer chez d'autres compagnies qui en reconnaissent la valeur. Le public en général pourra aussi se procurer les nouvelles Obligations d'épargne du Canada, avérées un moyen commode et profitable de placer ses économies personnelles, et on pourra les acheter au comptant ou payables par versements.

Le ministre des Finances a décrit les caractéristiques de la deuxième série des Obligations d'épargne du Canada, qui seront datées du 1er novembre 1947 et porteront intérêt au taux de 2 1/4 pour cent par année pendant dix ans. Elles pourront être remboursées n'importe quand à n'importe quelle banque au Canada pour leur pleine valeur nominale plus les intérêts et seront immatriculées au nom du propriétaire, ce qui constitue une protection en cas de perte. Pas plus que \$1,000 de cette série ne pourra être immatriculé au même nom.

M. Abbott a dit que c'est la réception accordée aux Obligations d'épargne du Canada depuis leur introduction en octobre dernier qui a motivé l'offre de cette deuxième série. Plus de 1,200,000 Canadiens en ont acheté. Ce total comprend les 623,840 employés qui se sont prévalus du mode d'épargne par retenues sur le salaire mis à leur disposition par leurs patrons.

Bien que la décision d'offrir une deuxième série repose d'a-

bord sur le désir démontré de ces facilités, M. Abbott a expliqué que l'Etat ne perd pas de vue l'importance du fait que la généralité des Canadiens détiennent des Obligations d'épargne du Canada. Ce qu'ils en possèdent déjà a mis un million de Canadiens en mesure de mieux faire face à leurs cas d'urgence ou de mettre à exécution leurs projets personnels.

De telles ressources personnelles sont considérées un élément de force et de stabilité dans la nation. C'est la Banque du Canada qui fera les arrangements pour la vente de la deuxième série et ils seront semblables à ceux de la première série. On s'attend à ce que les agents-vendeurs autorisés comprennent les négociants en valeurs, les banques et autres institutions d'épargne. On nous informe que les patrons et les directeurs des organisations du travail, qui ont prêté au mode d'épargne par retenues sur le salaire leurs qualités de chef à toutes les étapes de son développement, s'uniront encore pour assurer que ses bénéfices se continuent. Il est aussi apparent que les commentaires favorables et l'appui de tous les services d'information publique lui seront acquis. On nous indique que cet appui a toujours beaucoup contribué à susciter la demande générale pour les Obligations d'épargne du Canada.

Tous les moyens propres à tenir le public au courant des détails de la nouvelle série seront utilisés. On a confiance, a déclaré M. Abbott, que les Canadiens reconnaîtront encore cette fois cette occasion de faire un excellent placement et formulèrent des plans pour en prendre avantage le plus possible.

LORRAIN AUTO Ltée

Pièces et accessoires authentiques

Vendeurs autorisés des Autos

Buick, Pontiac, Chevrolet, Oldsmobile

Tél. 58 et 59 — Saint-Jérôme

Armand Parent

A. P. A.

Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission Municipale de Québec Classe "A"

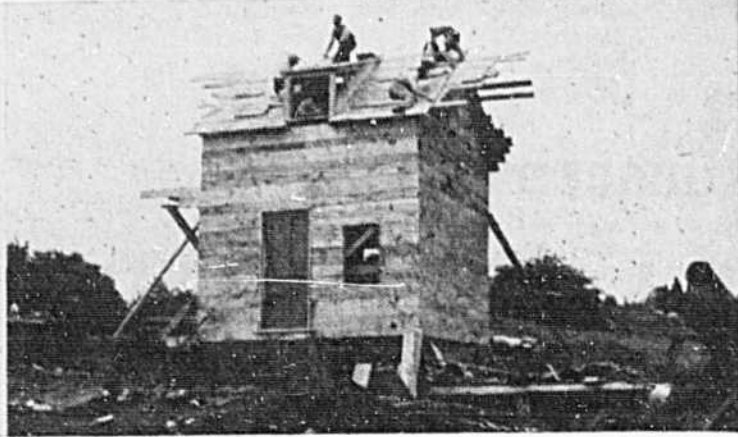
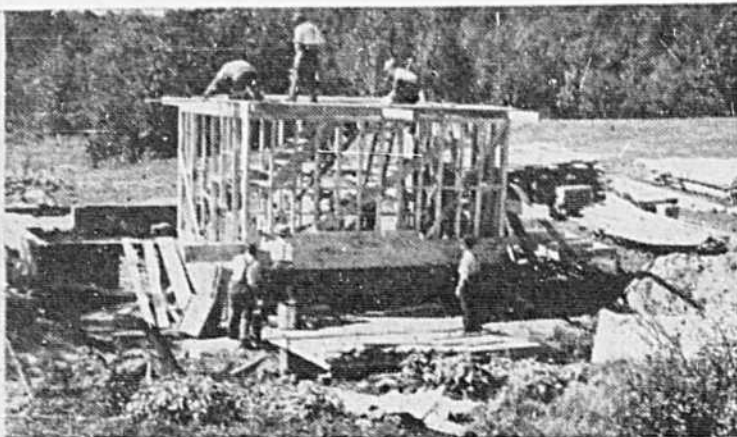
Bureau: 500, avenue du Palais

Rés.: 389, blvd Melançon

Tél. 122 — Saint-Jérôme, Qué.



Les hommes qui ont conge le samedi jouent d'ordinaire au golf, s'adonnent à quelque passe-temps favori ou simplement se coulent la vie douce en fin de semaine. Mais non pas un groupe d'employés de la Compagnie de Téléphone Bell, de Montréal, quand ils apprirent qu'un ancien compagnon de travail, Harry Goodwin, venait de perdre sa maison et presque tous ses biens dans un incendie à Dunany, Qué. Se ralliant au secours de pensionnaire aveugle et de famille, ces employés se levèrent à 5 heures du matin tous les samedis et couvrirent en auto la distance de 50 milles jusqu'à Dunany afin de lui construire eux-mêmes une maison. Ils travaillent de 9 heures a.m. jusqu'à 7 heures p.m., et leur plus longue relâche est de 20 minutes pour le lunch. Jusqu'à ce que la maison soit achevée, ils se proposent de suivre cette routine. Mais ce ne sera pas long maintenant, car vous pouvez en juger par les progrès accomplis le premier samedi. Dans la première photo, vous voyez les hommes se mettant à l'oeuvre. Dans la seconde, prise à l'heure du midi, la maison commence à prendre corps. Dans la troisième on aperçoit le nouveau foyer au stage final de son érection. Tous de Montréal, les employés de la Compagnie Bell qui figurent sur les photos sont: Jack Dillon, Ernie Whitaker, R.W. Gardiner, Bill McIntosh, Léo Bousquet, Dave Benson, Frank Wallis, Fred Costello, George Parsons et Bill Franklin.



Le problème de notre agriculture

Il est étudié au congrès des Semaines Sociales tenu à Rimouski, la semaine dernière. — Importance d'intensifier notre vie rurale. — L'agriculture, base de notre stabilité économique.

Les Semaines Sociales, fondées il y a vingt-cinq par son animateur et son président, le R. J.-P. Archambault, s.j., sont une véritable université ambulante et notre province a déjà ressenti l'heureuse influence de cette oeuvre admirable de diffusion des meilleurs principes qui doivent animer et guider notre marche spirituelle, économique et sociale vers l'avenir.

Cette année, le congrès se tenait à Rimouski, centre essentiellement rural, et de remarquables travaux ont été soumis à l'attention des congressistes. Le sujet à l'étude était: "La vie rurale", sujet d'une importance essentielle afin d'enrayer le flot toujours croissant de notre jeunesse vers les grandes villes. Il faut, de toute nécessité, garder les jeunes sur la terre, leur assurer une existence intéressante et payante et engager les chômeurs de nos villes, venus de la campagne, à retourner sur les terres de la province.

L'évolution de l'agriculture, l'industrialisation intense, qui atteint même nos campagnes, l'instabilité économique que nous traversons, sont autant de choses, de faits qui atteignent le cultivateur et s'imposent à notre attention. D'autre part le retour à la terre, la colonisation, la coopération, l'ouverture de nouvelles régions, l'occupation de terres neuves, la récupération du sol, l'irrigation, le drainage complètent de façon imparfaite le tableau des études qui s'imposent dans ce domaine.

La Semaine sociale s'est bornée à étudier les grands problèmes de la vie rurale, le côté social et familial, mais a jeté de la lumière, et posé des principes de base qui sont de première importance dans la vie de la nation.

Nous faisons des vœux pour que nos dirigeants ne se bornent pas à lire les rapports de ce congrès mais à mettre en pratique les principes, les directives, les idées émises et à créer, chez nous, un véritable exode des villes vers la campagne. Si l'établissement de l'industrie est chose utile, l'agriculture doit passer en premier plan de nos soucis. Oublier cette grande vérité, c'est marcher vers des résultats désastreux.

LAI, MAIS DISPENDIEUX



Ce bec de cigogne en forme de soulier a coûté au Zoo de Philadelphie \$1,400.00. Quelquefois surnommé "tête de baleine", il vient des plus loins confins du Nil. Le son que fait son bec excessivement grand ressemble au bruit que feraient deux tracteurs qui se rencontrent. Malgré que les autorités du Zoo lui aient donné un compagnon, il n'aime pas sa nouvelle demeure parce qu'on lui a donné de l'huile de foie de morue à son arrivée.

BOZO.



Par: FOXO REARDON

RENAISSANCE LITTERAIRE DE LA FRANCE

Il vient de paraître à Paris un Almanach des Lettres pour 1947 plein de renseignements fort intéressants et bien propres à nous rassurer quant au relèvement intellectuel du pays.

"Alors que, écrit M. Georges Duhamel dans une courte et substantielle introduction, pour maintes raisons que tout le monde connaît ou devine, l'industrie et le commerce éprouvent les plus grandes peines à se relever de leur longue misère, la société littéraire semble, depuis la libération du territoire, en pleine fermentation, en pleine éruption."

Tout l'almanach n'est que l'illustration de ces quelques mots. On pourrait en donner cette seule démonstration: Alors que la France comptait, avant cette guerre, quelques dizaines de maisons d'éditions dont une douzaine tout au plus montraient une grande activité, l'almanach cite près de deux cents adresses d'éditeurs, et non point seulement à Paris où elles sont naturellement les plus nombreuses, mais en province, à Lyon, à Toulouse, à Angers, à Tours, à Amiens, en Avignon ou à Limoges.

Un grand nombre de ces maisons n'existaient pas avant la guerre: dans quelques mois ou dans quelques années, seules les plus puissantes ou les plus heureuses subsisteront. Elles témoignent toutes à l'heure actuelle d'une confiance en l'avenir et d'une audace qui font le bonheur d'une foule de jeunes écrivains qui auraient dû, en d'autres temps, renoncer à ses faire éditer, si ce n'est à compte d'auteur.

Les projets de ces éditeurs ne tiennent pas moins de quatre pages et cependant, dit l'almanach, "un certain nombre d'entre eux n'ont pas répondu à notre question", tandis que "d'autres se sont contentés de nous indiquer leurs publications pour la fin de 1946". Quoi qu'il en soit, on peut juger de l'extrême diversité des oeuvres qui nous seront offertes au cours de l'année 1947 quand on sait qu'André Gide donnera un Paul Valéry, François Mauriac, Le miel amer, Jean Cocteau, Eschyle, René Grousset, Les grandes heures de la Syrie et du Liban, André Malraux, une Esquisse d'une psychologie du cinéma, Julien Green, des Souvenirs, Albert Dauzat, Un Voyage parmi les mots, et nous ne citons, à dessein, que quelques écrivains français de grande réputation.

Les romanciers, les poètes, les essayistes, les historiens de France n'attendent souvent qu'un peu de papier pour donner par leurs oeuvres l'éclatante démonstration du retour à la vie. Un peu de papier... Mais ceci est une autre histoire.

Jean VALMER.

OU VA-T-ON SE LOGER ?

Le problème du logement est devenu une question vitale. — La réponse est toujours la même: pas de place. — Illogisme d'une telle situation. — Les remèdes.

Le problème du logement, au Canada, et particulièrement dans notre province, dans les grandes comme dans les petites villes, est devenu une affaire capitale. Une telle situation empêche le développement de nos petits centres, Saint-Jérôme de Terrebonne, par exemple, où il n'y a pas un seul logis disponible, et constitue un danger pour la morale publique. Car cette situation est non seulement anormale mais amoral.

Rien de surprenant que ça marche mal dans certains ménages. On est en chambre, on est en pension... on n'est pas chez nous!... on n'a pas de chez nous!... Voilà tout.

D'où vient cette pénurie de logements?... Comment se fait-il qu'il soit pratiquement impossible de se construire un foyer?...

Les deux causes de cette révoltante anomalie sont bien faciles à trouver. Les voici:

1o—La crise du logement n'est pas impossible à résoudre. Elle sera résolue quand le gouvernement fédéral cessera d'expédier à l'Angleterre et à d'autres pays d'Europe, à pleins vaisseaux, les matériaux de construction et ce, à des meilleurs prix que nous pouvons nous les procurer ici, au pays.

2o—La crise du logement sera résolue, quand les exploités, les écumiers de toute engeance, les racketteurs, les monopolisateurs et les trafiquants de marché noir seront mis à la raison par le gouvernement de ce pays, qui a la mission et le mandat de faire régner la justice et l'honnêteté non seulement au sein de la classe laborieuse, ouvrière et agricole, mais encore et surtout dans la classe des commerçants, des industriels et des professionnels.

Est-il logique de vivre dans l'abondance des produits et d'en être privé?... Le bois de construction et la pierre sont les premières ressources du pays et les plus abondantes que nous possédions. Bien que les prix atteignent un haut niveau, ils resteraient encore abordables, pourvu que les restrictions n'opèrent point au détriment de notre marché domestique et des besoins des propriétaires et des aspirants propriétaires.

A l'heure actuelle, bien peu ignore, la production des matériaux de construction est aigüillée vers l'Angleterre et certains pays d'Europe, à tel point que l'on ne se soucie pas de combler les commandes locales. Aussi la construction de maisons est paralysée... Il ne peut que s'en suivre de graves ennuis.

Nos gouvernants qui aiment tant l'Angleterre devraient non seulement se contenter de l'admirer et de lui prodiguer nos largesses, mais ils devraient surtout s'efforcer de l'imiter quelque peu dans son principe: "CHARITY BEGINS AT HOME".

C'est étrange du gouvernement fédéral de laisser ainsi exploiter le peuple de ce pays par des voleurs, des trafiquants malhonnêtes et des exploités de tous les acabits.

Qu'on ne vienne pas nous dire ou alléguer qu'on n'est pas au courant de cette conspiration économique ou qu'il est impossible de découvrir les coupables!...

Notre gouvernement canadien se doit d'abord et avant tout au peuple canadien.

"MEDECIN GUERISSEZ-VOUS-VOUS-MEME", avant de songer de guérir les maux dont l'humanité est affligée, il faut tout d'abord commencer par se guérir soi-même.

C'est encore la plus saine philosophie.

PAUL BROSEAU, A.P.A.

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Spécialités: Rapport Impôt sur le Revenu

Service de Comptabilité

Tél.: 1099 - 523

295, rue ST-GEORGES

—:— St-Jérôme, Qué.



Le jour: Tél.: 953-J
Le soir: Tél.: 820-J

Contran LATOUR

Assurances générales

Membre de l'Association des Courtiers en Assurance agréé

320, rue St-Georges

Saint-Jérôme

MUTATIONS DE PROPRIETES

AOÛT 1947

Avis des mutations enregistrées en la Ville de Saint-Jérôme, durant le mois d'août 1947.

8 août. — Une vente par Ferrier Forget & Dame Alzire Thémis, Vve Patrice Forget, reçue le 7 juillet 1947, de la moitié ouest du No 208 Ville Saint-Jérôme. Avec une maison lambrissée en briques à 2 logements portant les Nos 323 et 325 ave. Parent, et une autre maison portant le No 321 de la dite Ave. Parent et autres bûches dessus érigées. Cote dite moitié du lot mesurant 30 pieds de front par 120 pieds de profondeur, plus ou moins, est bornée comme suit : en front vers le sud par l'avenue Parent, d'un côté, vers l'ouest par le C.P.R., de l'autre côté, vers l'est par la moitié est dudit No 209 appartenant à Ida Leclerc, épouse C. Ernest Fournel. Enregistrée sous No 153533.

8 août. — Une vente par la Ville de Saint-Jérôme à Roger Carrière (247 rue Montigny, Ville Saint-Jérôme), reçue le 10 juillet 1947, de partie du No 362 Ville St-Jérôme, mesurant 48 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, et le tout mesure anglaise et plus

ou moins. Ce dit emplacement étant borné comme suit : en front, vers le nord-est par une rue projetée étant partie dudit lot No 362, d'un côté, vers le nord-ouest, par un emplacement de 50 pieds de largeur faisant partie des Nos 362 et 364 divisant l'emplacement présentement vendue de celui appartenant à Albert Lésperance, en arrière, vers le sud-ouest par autre partie dudit No 362 appartenant à R. Nantel et de l'autre côté, vers le sud-est par le résidu du No 362 appartenant à la vendeuse. Enregistrée sous No 153538.

8 août. — Une vente par la Ville de Saint-Jérôme à Gérard Thémis (158 rue St-Joseph) reçue le 10 juillet 1947, des Nos 10-5A, 10-6A, 10-7A, 10-8A, 10-9A, 10-10A et 10-11A et 10-12A Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153539.

8 août. — Une vente par Dame Marie F.-E. MacKay, Vve S.-G. Lavolette à Fernand Carrière, (285 rue Lebeau), reçue le 14 juillet 1947, du No 459-55 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153544.

8 août. — Une vente par Marie Laure Lauzon, Agnès Lauzon et Héléne Lauzon à Dame Cécile Gre-

nier épouse de Gée, St-Pierre (Amos Abitibi), reçue le 16 juillet 1947, d'un emplacement composé : a) du No 378-7. b) du No 378-6. c) du No 370-4. A distraire toutefois la partie dudit lot No 370-4 appartenant à Géo. Cachabée. d) du No 369-2 Ville St-Jérôme, moins et à distraire toutefois dudit lot No 369-2 la partie appartenant à M. Géo. Cachabée. e) du No 378-9. Enregistrée sous No 153546.

8 août. — Une vente par Dame Caroline Gagnon, Vve F. Valiquette à Dame Yvonne Valiquette, sa fille, épouse de Paul Fortier (242 St-Georges) reçue le 18 juillet 1947, de partie du No 49 Ville Saint-Jérôme, le la contenance de 69 pieds anglais dans la ligne sud, et 64 pieds anglais dans la ligne nord et 53 pieds anglais de largeur, tenant en front à la rue St-Georges, en profondeur à un nommé Joseph Fournelles ou représentant, sur toute la largeur et au sud et au nord par autres parties du même lot No 49, avec maison et autres bûches y érigées. Enregistrée sous No 153548.

8 août. — Une vente par Louis Philippe Brabant à Lucien Dubé (51 rue St-Faustin) reçue le 21 juillet 1947, des Nos 10-26A et 10-27A Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153551.

8 août. — Une vente par la Ville de Saint-Jérôme à Roméo Forget (788 rue Labelle) reçue le 22 juillet 1947, de partie du No 283-61 Ville Saint-Jérôme, mesurant 50 pieds de largeur sur 130 pieds et 3/10 de pied de profondeur dans la ligne sud-ouest et 102 pieds de profondeur dans la ligne nord-est, cedit emplacement étant borné comme suit : en front, vers le sud-est par le Blvd. Melançon (lot No 283-61-1 non officiel), d'un côté, vers le sud-ouest par partie du No 283-61 appartenant à Guy Pelletier, en arrière vers le nord-ouest par le C.P.R. et de l'autre côté, vers le nord-est par la partie non subdivisée du No 283. Enregistrée sous No 153552.

8 août. — Une vente par Jean Durand à Léo Mallette (561 rue du Plateau) reçue le 6 août 1947, du No 49-147 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153572.

8 août. — Une vente par Sylvio Morand à Jean-Paul Aubry (81 rue Desjardins), reçue le 7 août 1947, des Nos 9-9, 9-10, 9-11 et 9-12 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153574.

8 août. — Une vente par Emile Duouff à Joseph Desjardins (31 rue Lavolette) reçue le 7 août 1947, du No 432-16 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153574.

12 août. — Une vente par Verner Oscar Nymark à Von Ski Limited, reçue le 11 août 1947, des Nos 11-171, 10-172, 10-173, 10-174, 10-175, 10-176 et partie 10-177 Ville Saint-Jérôme. La partie ouest de No 10-177 mesurant 2 pieds au nord et 2 pieds et 6/10 de pied au sud en front, par une profondeur de 112 pieds et contenant une superficie de 257.6 pieds carrés. Borné au nord par une partie non subdivisée du No 9 à l'est par le résidu dudit No 10-177 faisant partie d'une rue projetée, continuation de la rue Fournier, au

Aide domestique apportée au Canada des camps de concentration allemands



Des représentants des Départements du Travail et de l'Immigration apparaissent sur la façade de l'édifice de la Confédération à Ottawa, avant leur départ pour l'Europe où ils aideront au choix des travailleurs domestiques pour le Canada; ces travailleurs sont choisis dans les camps de concentration allemands. De gauche à droite: Madame Edna Whinnery, M.B.E. et Mlle E. Appleton d'Ottawa (Immigration), Mlle E. Amas, Saskatoon (Travail), Mlle Daisy Lodge, d'Ottawa, (Immigration), Madame Florence Martel de Montréal (Travail) et Mlle C. Grant de Holmstr, Ontario (Immigration), n'apparaissent pas sur cette photo.

sud, par la rue Scott (No 10-46) et à l'ouest par le lot No 10-176. Enregistrée sous No 153626.

20 août. — Une vente par La Succession de Dame Wilfrid Blondin à Wilfrid Blondin (commerçant, St-Antoine), reçue le 21 octobre 1946, du No 10-35 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153748.

22 août. — Une vente par Dame Alice Boivin, épouse Polylone Dupras à Paul Bourgeois, Jean Bourgeois et Antoine Bourgeois (St-Canut) reçue le 26 juillet 1947, du No 284-62 Ville Saint-Jérôme. A distraire cependant de cet emplacement a) la partie qui a été vendue à Willie Dupras dit Lambert. b) et la partie qui a été abandonnée à Wilbey Dupras dit Lambert. 2. de partie du No 284-105 Ville St-Jérôme, situé à l'angle sud-ouest dudit lot mesurant 21-15 pieds de largeur dans la ligne sud-est environ 50 pieds de longueur dans la ligne est, cette dite partie de terre étant bornée en arrière vers le sud par la rue Danis, vers le sud-est par les Nos 432-13 et 432-28 inclusivement et par le No 432-23, vers le nord-est par une partie non subdivisée du No 432, propriété de Ernest Pilon, vers le nord par le No 436 et vers l'ouest par le résidu du No 432 demeurant la propriété du vendeur. Enregistrée sous No 153907.

26 août. — Une vente par André Fautoux à Armand Fautoux, son frère (32 rue St-Georges), reçue le 26 août 1947, de la moitié indivise des droits la propriété dudit André Fautoux sur le No 284-24 Ville Saint-Jérôme. De sorte que l'immeuble ci-dessus décrit à compter de ce jour appartendra conjointement aux dits André Fautoux et Armand Fautoux. Enregistrée sous No 153842.

29 août. — Une vente par Daniel Danis à Charles Lefebvre (Saint-Antoine) reçue le 19 juillet 1947, du No 432-24 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153905.

29 août. — Une vente par Daniel Danis à Dame Hélène Léonard, Vve. Arthur Ouellette, reçue le 24 juillet 1947, 1. — de partie du No 432 Ville Saint-Jérôme, mesurant 157 pieds dans sa ligne sud-est ou ligne du No 430 132 pieds dans sa ligne est et 139 pieds dans sa ligne nord, le dit emplacement se trouvant borné vers le sud-ouest par la terre de Alexandre Pilon, ou No 430, vers l'est par un emplacement appartenant déjà à l'acquéreur et vers le nord, par le résidu dudit No 432 Ville Saint-Jérôme, mesurant 300 pieds dans sa ligne sud et le long de la rue Danis, 349 pieds dans sa ligne sud-est, 239 pieds dans le nord-est, 155 pieds dans sa ligne nord et 333 pieds dans sa ligne ouest, ledit emplacement se trouvant borné comme suit: en front vers le sud, par la rue Danis, vers le sud-est par les Nos 432-13 et 432-28 inclusivement et par le No 432-23, vers le nord-est par une partie non subdivisée du No 432, propriété de Ernest Pilon, vers le nord par le No 436 et vers l'ouest par le résidu du No 432 demeurant la propriété du vendeur. Enregistrée sous No 153907.

29 août. — Une vente par Sylvio Filion à Lucien Pilon, reçue le 25 juillet 1947, du No 49-124 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153908.

29 août. — Une vente par M. I. Viau & Fils Ltée, à La-C. Tailon, Eugène St-Vincent et Edmond Hotte agissant sous les noms et raison sociale de Viau & Fils Enrg., reçue le 14 août 1947, de

partie du No 438 Ville Saint-Jérôme, mesurant 105 pieds de largeur en front sur la rue St-Joseph 60 pieds de largeur en arrière par 125 pieds de profondeur dans la ligne ouest ou ligne de Richer, mesure anglaise, et plus ou moins. L'emplacement se trouvant borné en front vers le nord, par la rue St-Joseph, d'un côté, vers l'ouest par Richer, en arrière, vers le sud par le résidu du No 438 qui demeure la propriété de la Vendeuse et vers le sud-est par la Rivière du Nord. Enregistrée sous No 153930.

29 août. — Une vente par Germain Johnson à M. I. Viau & Fils Ltée, reçue le 14 août 1947, du No 469-138 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153931.

29 août. — Une vente par la Ville de Saint-Jérôme à James Bruce Douglas, reçue le 15 août 1947, de parties des lots Nos 10-109, 10-110, 10-111, 10-112, 10-113, 10-114, 10-115 et 10-116 et partie du No 10-183 Ville Saint-Jérôme, mesurant 220 pieds de largeur par 163.3 pieds dans la ligne nord et 162.3 pieds dans la ligne sud, borné comme suit : en front, vers l'ouest par la partie ouest des Nos 10-109, 10-110, 10-111, 10-112, 10-113, 10-114, 10-115 et 10-116 réservée par la Ville de Saint-Jérôme pour l'ouverture du prolongement de la rue Fournier à la profondeur vers l'est par les Nos 10-276 à 10-289 inclusivement et les lots Nos 10-337, 10-338, 10-339 et 10-340 d'un côté, vers le nord, par l'avenue Scott ou lots Nos 10-146 et 10-153, de l'autre côté, vers le sud, par l'avenue Carillon ou lots No 10-81 et 10-83. Enregistrée sous No 153932.

8 août. — Le testament de Eugène Leclerc, reçu le 8 juin 1945. Par lequel après divers legs particuliers, il légua ses biens à ses frères, Louis, René, Lucien et Napoléon Leclerc. Parmi les biens légués se trouve un immeuble composé des Nos 395-35 et partie du No 394 Ville Saint-Jérôme, laquelle partie du No 394, mesure 38 pieds de largeur par 30 pieds de profondeur. Enregistrée sous No 153563.

20 août. — Le testament de Dame Sarah Filion, Vve Wilfrid Blondin, reçu le 23 septembre 1944. Par lequel elle légua tous ses biens à ses enfants, savoir : Dora Clonin, épouse D.-D. Beauchamp, Adrien Blondin, Médard Blondin, Clara Blondin, Claudia Blondin, épouse de H. Beauchamp, Lucienne Blondin, Cécile Blondin, Gertrude Blondin, Roger Blondin, Réal Blondin et Rhéa Blondin. Que parmi les biens légués se trouve le No 10-35 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 153747.

29 août. — Une vente par la Ville de Saint-Jérôme, à Rolland Racine, reçue le 15 août 1947, de partie des Nos. 362 Ville Saint-Jérôme, ledit emplacement mesurant 50 pieds de largeur en front sur la rue Durand, par 100 pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise. Ce terrain est borné comme suit: en front, vers le sud-ouest par la rue Durand, en arrière, vers le nord-est par partie des Nos. 362 et 363 appartenant à la vendeuse, d'un côté vers le sud-est par partie du No. 362 appartenant également à la vendeuse, et d'un autre côté, vers le nord-ouest par partie du No. 363 appartenant à Zénon Desjardins. Enregistrée sous No. 153933.

29 août. — Une vente par Louis Philippe Fontaine à Sarto Perreault, reçue le 22 août 1947, de a) le No. 10-9 Ville Saint-Jérôme b) partie sud du No. 10-8 Ville Saint-Jérôme, d'une largeur de 17 pieds, mesure anglaise, sur toute la profondeur dudit

lot, c'est-à-dire tout l'espace de terrain qu'il y a entre la partie nord dudit No. 8 appartenant à McColl Frontenac Oil Co. comme représentant Lucien Martin, tenant en front à la rue Labelle, vers le sud au No. 9, vers le nord à la dite McColl Frontenac Oil Co. et en profondeur audit lot No. 20-28. Enregistrée sous No. 153937.

29 août. — Une vente par Sarto Perreault à McColl Frontenac Oil Co. Ltd., reçue le 22 août 1947, de partie du No. 10-9 Ville Saint-Jérôme. 20. de partie du No. 10-8 Ville Saint-Jérôme, mesurant 17 feet in width, english measure by the depth of said lot No. 10-8. Said parcel of land being bounded in front by Labelle Street, towards the south by lot No. 10-9, towards the north by McColl Frontenac Oil Co. (representing Lucien Martin) and at the rear by lot No. 10-28. Enregistrée sous No. 153938.

29 août. — Une rétrocession par Ernest Robillard à Dame Marie F. Emélie MacKay, Vve. S.G. Lavolette, reçue le 8 août 1947, du No. 458-71 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No. 153942.

29 août. — Une vente par Hermas Lamoureux à Alfred Giroux (549 rue Bran) reçue le 12 août 1947, de partie du No. 284-99 Ville Saint-Jérôme, mesurant 7 pieds de largeur à sa base le long de la ligne du No. 284-124, et 45 pieds de longueur le long de la ligne du No. 284-100, mesure anglaise et plus ou moins. Cette dite pointe de terrain étant bornée comme suit: vers le sud-est par le No. 284-124, vers le sud-ouest par le No. 284-100 appartenant à l'acquéreur et vers le nord par le résidu dudit No. 284-99 appartenant au vendeur. Enregistrée sous No. 153948.

29 août. — Une vente par Blanche Thibault épouse de Arthur Larente à Dame Léonne Lebeau, Vve. Rodolphe Desrochers, reçue le 13 août 1947 les Nos. 3-15 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No. 153953.

29 août. — Une vente par Léonne Lebeau, Vve. Rodolphe Desrochers à Louis Philippe Brabant, (681 rue St-Georges), reçue le 13 août 1947, des Nos. 3-14 et 3-15 Ville Saint-Jérôme. Enregistrées sous Nos. 153954.

29 août. — Une vente par Dame Lucia Forget, épouse Frédéric Raymond à Edy Plouffe (11 rue St-Hubert) reçue le 18 août 1947, de la partie nord du No. 395-90 Ville Saint-Jérôme, mesurant 54 pieds de largeur en front sur la

rue Montigny 64½ pieds de largeur en arrière, sur 61½ pieds de long de la rue des Erables et 77 pieds de longueur dans la ligne sud, mesure anglaise et plus ou moins. Cedit emplacement étant borné comme suit: en front vers l'est par la rue Montigny, d'un côté, vers le nord, par la rue des Erables, de l'autre côté, vers le sud, par le résidu dudit No. 395-90 appartenant à la vendeuse, et en arrière, vers l'ouest par un terrain appartenant à M. Lepage. La ligne sud du terrain présentement vendu se trouve à passer à une distance de 10 pieds du coin nord-est de la maison érigée sur le terrain restant la propriété de la vendeuse. Enregistrée sous No. 153961.

29 août. — Une vnte par Maria Larocque, Vve. Léon Charbonneau à Claude Charbonneau (435 rue Labelle), reçue le 20 août 1947, de partie du No. 259 Ville Saint-Jérôme, mesurant 60 pieds de largeur, sans garantie de mesure précise, sur la profondeur qu'il y a à partir de la rue de Villeneuve jusqu'au terrain appartenant à la Ville de Saint-Jérôme. Cedit emplacement étant borné comme suit: en front, vers l'ouest par la rue de Villeneuve, en arrière vers l'est, par le terrain de la Ville de Saint-Jérôme, appartenant ci-devant au C.P.R., d'un côté vers le sud par le No. 260 et de l'autre côté, vers le nord par partie du No. 257 appartenant à Z. Bouvrette. A distraire l'emplacement appartenant à Georges Ricard. Enregistrée sous No. 153962.

29 août. — Une vente par La Congrégation de la Fraternité Sacerdotale à François Auguste Lorrain, reçue le 22 août 1947, 10. du No. 238, 20. du No. 234, 30. du No. 221, 40. du No. 22-5 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No. 153964.

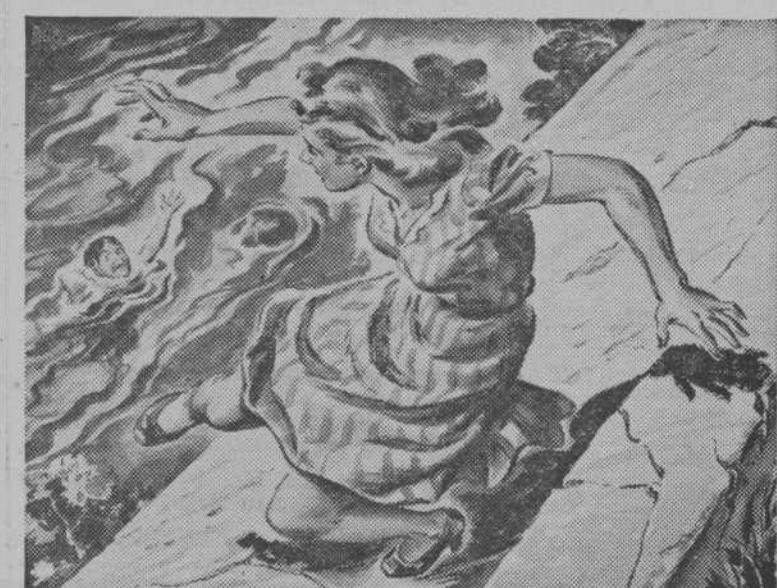
30 août. — Une vente par Dame Azéline Huot, épouse de Lucien Parent à Théophile Laverdure, fils, (92 rue Labelle) reçue le 26 août 1947, du No. 51-61 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No. 153970.

30 août. — Une vente par Jules Edouard Nadon à Gérard Nadon (245 rue Brière), reçue le 28 août 1947, du No. 437-17 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No. 153980.

Saint-Jérôme le 24 septembre 1947.

(signé) Léonard & Turbide
Régistrateur.

Une mère arrache un enfant aux flots tumultueux ET GAGNE LE PRIX DOW



Mme JESSIE MAUDSLEY, DE LONDON, ONTARIO sauve la vie d'un enfant de 7 ans

Deux petits garçons s'amusaient à patager au bord de la Thames, à l'endroit où cette rivière passe près de l'avenue Cherry, à London, Ontario, quand ils furent saisis par le courant et entraînés jusqu'à eau profonde. L'un d'eux réussit avec difficulté à revenir au bord, mais le jeune Bobbie Nestie, âgé de 7 ans, était emporté de plus en plus loin.

ELLE ENTEND DES CRIS En entendant les cris des spectateurs, Mme Maudsley, mère de deux enfants, sortit précipitamment de sa demeure. Bobbie était déjà à cent verges au large. Mme Maudsley s'engagera sur le trottoir, sauta une clôture, et, à tout risque, se précipita du haut d'une digue en ciment dans l'eau profonde au courant très rapide. Une fois dans la rivière, elle nagea avec vigueur jusqu'à ce qu'elle atteigne le petit garçon, alors complètement affolé. Elle réussit à le ramener au rivage.

COURAGE RECONNU Grâce à la prompte intervention et au courage de cette femme si brave, le jeune Bobbie Nestie a eu la vie sauve. Nous sommes fiers de rendre hommage à Mme Jessie Maudsley, de London, Ontario, en lui présentant le prix Dow.

LE PRIX DOW est une citation faite aux actes de courage extraordinaires et se présente sous la forme tangible d'une Obligation d'Épargne du Canada de \$100. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs de quotidiens importants du Canada, accorde les prix d'héroïsme.



La courageuse femme se jeta à la nage, et, après des efforts épuisants dans le courant rapide, elle réussit à ramener l'enfant sur la berge.



TOUT !

Dans les fournitures d'intérieur de maisons : SERRURES, CADENAS, CHARNIERES, etc. — ARTICLES DE SPORT —

LA FERRONNERIE ST-JEROME Ltée

Horace LIMOGES, président

Distributeur des peintures "CANADA PAINT" Matériaux de construction — Produits "BARRETT" et "ROLLBRICK" — Papier à lambris de toutes sortes — Papier à couverture — Bicycles — Pneus

Agents exclusifs de :

G. H. WOODS & Co. LIMITED

Manufacturiers de balayuses électriques

Marque "ELECTRIKBROOM"

et

BARBY MANUFACTURING Co.

Pompes automatiques

473, rue Labelle (Coin Godmer)

Saint-Jérôme

Tél. 742

Nous disposons maintenant de

LAINE MINERALE

2" et 3"

Papier bardeaux de différentes couleurs

Papier à couverture et lambris

Goudron et asphalte

Feuilles amiante unies ou carrelées

"FLEXBOARD"

Veneer de 3/4" en pin rouge

Portes unies ou à panneaux

The EAGLE LUMBER

Co. Ltd.

300, rue St-Janvier

Tél. 60

ST-JEROME

Au bout de ses doigts...



LITTÉRALEMENT, chacune des téléphonistes de notre service interurbain a chacun de nos appareils au bout de ses jolis doigts. Au moyen de son tableau de distribution et d'un réseau de fils et de câbles, elle atteint aussi bien l'abonné qui est aux frontières de notre continent — ou au bout du monde!

A mesure que le matériel devient disponible, nous ajoutons tous les mois quelque 10,000 appareils, réduisant ainsi d'autant le nombre des commandes inexécutées. Forcément, cette expansion signifie plus d'appels — soit sur place soit par l'interurbain. Aujourd'hui, ce dernier service est plus actif que jamais.

Nous nous efforçons sans cesse d'assurer à nos abonnés un service téléphonique qui soit à la fois le plus efficace et le moins dispendieux. L'utilité pratique, la valeur du téléphone s'accroît constamment et tous les abonnés en bénéficient.



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

ALPHONSE RANGER

Enrg.

Entrepreneur-Electricien

Réparations générales Spécialités : Réparations de laveuses et soudure à l'oxygène. — Pièces de rechange de laveuses "Beatty" et autres marques.

Vendeur autorisé des produits "Northern Electric" et "Beatty" : Frigidaires, poêles électriques, repasseuses, etc.

SERRURIER

Téléphone 960-J

Saint-Jérôme

Voyez Plus. Payez Moins! VOYAGEZ par AUTOBUS

TAUX BAS !

Prix de voyages de St-Jérôme

	Passage Simple	Aller & Retour
A St-Jean, Qué.	\$1.60	\$2.90
Hull	2.55	4.60
Lachute	.80	1.10
St-Hyacinthe	1.85	3.35

(Taxe de Transport en plus)

Pour tous renseignements veuillez consulter votre agent local à St-Jérôme :

G. RAYMOND, restaurant — Tél. 470

Hôtel LAPOINTE — Tél. 247





LE MONDE SPORTIF



L'ESPOIR DE ST-JEROME AU HOCKEY

Jacques Locas, un petit jérômien qui s'est signalé l'an dernier avec le club Royal de la Ligue Senior de hockey, est en vedette cette année dans le camp d'entraînement du Tricolore. Le jeune espoir de Saint-Jérôme a vraiment scintillé avec le club de hockey Canadien, de Montréal, et nul doute que l'irvin a dû prendre en note son excellent travail à l'entraînement à date.

Nous espérons que notre jeune concitoyen aura sa chance avec les champions de la Ligue Nationale de hockey et nous sommes assurés que Saint-Jérôme sera très bien représenté sur l'équipe montréalaise avec notre ami Jacques.

Les journaux de Montréal, parlant de l'entraînement des Canadiens, écrivent ceci au début de la semaine: "Locas a joué avec Billy Reay au centre, tandis que le vétéran capitaine des Canadiens, Toe Blake, évoluait à l'aile gauche. Le jeune Jacques — il est âgé d'au plus 21 ans — a démontré un oeil remarquable pour les filets et s'il parvient à décrocher une place sur l'équipe du Tricolore comme cela pourrait bien arriver, les joueurs ennemis découvriront qu'une fois de plus les Canadiens ont découvert un fameux jeune espoir, un joueur qui ira loin dans la Nationale."

Bon succès Jacques, et continue ton beau travail !...

Chronique sportive

A la Jérômiennité
(Par Pierrot)

LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA LIGUE INTERCOLLEGEIALE

Camille Desroches, assistant de Frank Selke et publiciste du club de hockey Canadien, a été nommé président de la ligue intercollégiale pour la prochaine saison. Son choix est très judicieux. Camille qui est un grand ami des jeunes étudiants fera de cette ligue un franc succès. Félicitations Camille!

LES DODGERS CHAMPIONS

Les Dodgers de Brooklyn ont enfin remporté le championnat de la ligue Nationale mardi dernier, alors que les Cardinals de St-Louis ont subi un échec de 6 à 3 aux mains des Cubs de Chicago. En remportant le championnat, les Dodgers se sont assurés de faire face aux Yankees de New-York dans la série mondiale qui a commencé mardi dernier.

LE ST-JEAN EN FINALE

Le club St-Jean s'est classé dans la finale des éliminatoires de la ligue Provinciale du Baseball en disposant du St-Hyacinthe au compte de 3 à 0. C'est Jean-Pierre Roy qui était au monticule et qui a été invincible au monticule comme au bâton. Ce blanchissage était le sixième consécutif de Roy.

AU HOCKEY

Jean-Paul Renaud, Bernard Lauzon et Maurice Robidas, ont signé leur contrat avec les Saints de St-Hyacinthe la semaine dernière, nous a annoncé Arthur Lessard, le gérant de cette équipe. Les joueurs qui ont déjà signé leur contrat sont les suivants: J. Préfontaine, Don Maher, Bert Lilley, Bernard Lauzon, Gerry Cabana, et Gérard Savary; les défenses: Maurice Robidas, Réal Bonin, L. Provost et le gardien de buts Jean-Paul Renaud.

Connie Smythe, le président des Maple Leafs de Toronto a déclaré hier que ses joueurs seraient très bien payés cette année. Le joueur de défense, Joe Lépine, fera tout probablement le saut avec le Royal Senior l'hiver prochain: il est actuellement à l'entraînement avec le Canadien.

Jack Adams, gérant des Red Wings de Détroit, doit voir des joueurs d'hockey dans ses rêves. Quelque 200 joueurs d'hockey sont actuellement à l'entraînement à l'Olympia de Détroit. Adams ne dirigera plus ses joueurs sur la glace; il sera remplacé par Tommy Ivan.

Tod Sloan le rapide ailier du Collège St-Michael de Toronto a été rappelé du Pittsburgh par les Leafs de Toronto; il forme une ligne d'attaque avec Gus Bodnar et Gaye Stewart au camp des Leafs.

Les Frères Bentley et Bill Mosienko des Black Hawks de Chicago n'ont rien perdu de leur habileté. Les Rangers de New-York rencontreront leur club, les Rangers de New Haven, dans une joute d'exhibition à Lake Placid, dimanche. Les Red Wings de Détroit ont défait les Barons de Cleveland au compte de 8 à 2, dans une joute d'exhibition mardi dernier. Jimmy Peters, ailier droit du club Canadien, s'est signalé au cours d'une pratique de la semaine dernière en comptant 4 points, alors que les Blancs ont défait les Rouges 17 à 4.

Dick Irvin a eu une bonne idée de faire jouer Billy Reay entre Jacques Locas et Murph Chamberlain, lors d'une pratique la semaine dernière. Ce trio a fait belle figure. Tod Campeau et Gerry Plamondon sont deux recrues qui ont les meilleures chances de graduer avec les champions.

MARCEL CERDAN A MONTREAL

Enfin, après plusieurs années d'essais par plusieurs promoteurs montréalais qui n'avaient pas réussi, grâce au courage d'un qui est allé jusqu'au bout, il a réussi à mettre sous contrat le boxeur de France, Marcel Cerdan qui viendra se battre en finale contre un rude adversaire en la personne de Billy "The Kid" Walker.

Depuis que Cerdan est venu livrer deux combats en Amérique, il a très impressionné par sa formidable droite, et par ses deux victoires sur les deux boxeurs Américains, George Abrams et Harold Greene. Il mérite certainement un match de championnat contre Rocky Graziano. Marcel a un record de 105 victoires et a aussi le record de n'avoir été jamais mis hors de combat. De son côté, Billy "The Kid" Walker a enregistré autant de victoires que de défaites. Nombreux sont les amateurs qui demanderont à Walker de se tenir sur ses jambes pendant les dix rondes afin de voir ce que peut nous donner le style de Cerdan.

JACQUES LOCAS JOUERAIT PROFESSIONNEL

Jacques Locas, l'idole jérômiennaise au hockey et ailier droit de la ligne Locas-Casavant-Morin du Royal, détenteur de la Coupe Allan, a tellement impressionné depuis le commencement de l'entraînement des Canadiens que l'instructeur Dick Irvin a eu une conférence avec la direction du club au sujet d'un contrat à Jacques.

Nous espérons que notre citoyen fera de son mieux durant le reste de l'entraînement afin de s'assurer un poste régulier sur l'équipe des Champions. Bonne chance Jacques!

Et sur ce, à la semaine prochaine.

L'ENDROIT IDEAL POUR LES SPORTIFS
MAGASIN D'ARTICLES DE SPORT
Jean-Paul Soumis
Distributeur des moteurs "EVENUDURE" et bicyclettes "C.C.M."
TOUT POUR LES SPORTS
354, rue Labelle — Tél. 1199-M — SAINT-JEROME

Les Dodgers de Québec sont éliminés

(Par: Gaston Laporte)

Les Dodgers l'emportent dans la première partie au compte de 8 à 5 mais perdent par défaut dans la seconde 9 à 0. — Les arbitres sont unanimes sur leur décision. — Armand Toupin brille.

Dimanche dernier, les Dodgers de Québec rendaient visite à l'équipe Jérômiennaise dans les deuxièmes et troisièmes parties de la série semi-finale pour le Championnat de la province de Québec. Une foule de 4000 personnes avait envahi le Stade de la rue Melançon pour voir les Jérômiens à l'œuvre. La partie débuta à 2 hrs 15. La première balle fut lancée par M. Prud'homme, président de l'Association Provinciale et reçue par M. Guilbeault, président de la Ligue Métropolitaine. Au bâton, son honneur le maire Charles Aubry. Dans les quatre premières manches, nous avons assisté à des jeux de toute beauté, alors qu'aucun club ne réussit à compter. St-Jérôme a réussi à sortir des impasses dangereuses alors que dans la quatrième manche tous les sentiers étaient remplis et qu'aucun homme n'était retiré. Nous avons vu les Jérômiens empêcher les Québécois de compter en retirant trois hommes au marbre. Durant ces quatre manches, les deux clubs ont joué en champions, mais par la suite, les notes ont été impuissantes devant le solide lanceur gauché, Tardif, qui limita les Jérômiens à six coups sûrs. Ce qui empêcha les notes de frapper est que la grande partie des frappeurs sont gauchés, ce qui créa beaucoup de difficultés pour les notes. L'équipe locale par la suite a joué un jeu complètement décevant, si l'on constate que sept erreurs ont été enregistrées pour les notes, ce qui facilita grandement la tâche des visiteurs. Depuis le début de la saison, plusieurs spectateurs disent que les Jérômiens ont joué la leur plus vilaine partie. E. Roy fut le gros canon des vainqueurs avec 4 coups sûrs. Tardif, en plus d'avoir lancé une belle partie a à son crédit deux coups sûrs. Les notes ont faibli à la cinquième manche, alors que le club adverse enregistra 5 points pour prendre une avance confortable. Les Jérômiens n'ont pu reprendre le terrain perdu. Ce n'est qu'à la sixième manche que les notes enregist-

trèrent deux points sur deux doubles de Campeau et Gaétan Charbonneau. A la septième manche, le club adverse enregistra encore un point sur trois erreurs des notes, pour placer 3 hommes sur les sentiers, alors que Tardif frappa pour un simple. A la huitième manche, Jean Labelle et Gaétan Charbonneau frappèrent à tour de rôle pour des simples et enregistrèrent ainsi le troisième point des notes. Il en fut de même à la neuvième manche, alors que les Dodgers enregistrent huitième point, pour ainsi vaincre les notes au compte de 8 à 3. Les arbitres pour cette partie étaient: au marbre Gauthier et sur les buts Wagner et Vallée.

Avant de commencer la seconde partie, on présente la Trophee Gaston Nolet au club Jérômiennais, champion de la Ligue Métropolitaine. Ce Trophee, d'une belle stature, a de quoi faire honneur à nos champions. Ce trophée fut remporté en 1945 par le club Champêtre et en 1946 par les Facteurs. Et en 1947, nous aurons l'honneur de voir le nom de l'équipe Jérômiennaise gravé sur ce trophée. Avant de commencer cette deuxième partie, on discute longuement entre gérants. Il fut entendu que le club qui aurait le plus de points sortirait vainqueur, lorsque la noirceur viendrait mettre fin à cette partie, à condition toutefois que lorsque une manche sera commencée, elle devra se terminer. La partie commença à 5 hrs 10. Pour les Jérômiens, Armand Toupin, lanceur et Larry Beauchamp, receveur. Pour les Dodgers, Goudreau, lanceur et G. Roy, receveur. Dans les deux premières manches, aucun club ne réussit à compter mais par contre les Dodgers réussirent à frapper deux fois en lieu sûr. Larry Beauchamp fit du beau travail, lorsqu'il réussit à retirer Roy au deuxième but ainsi que Midas Lesage qui retourna à Martin au deuxième but, pour le troisième retrait dans cette manche. C'est à la troisième manche que Toupin enregistra le premier point des notes sur deux erreurs du club adverse, pour porter le compte à 1 à 0. Les Dodgers tentèrent d'égaliser les chances à la quatrième manche, alors que G. Roy et E. Roy réussirent chacun un simple. Mais Armand Toupin empêcha encore une fois le club adverse de compter. A la cinquième manche, un coup sûr

qui roula à Henri Campeau, et que ce dernier manqua à cause de la noirceur, permit à Potvin de faire le tour des buts, pour égaliser les chances. Ce fut dans la deuxième moitié de cette manche qu'Armand Toupin, le premier homme à faire son apparition au bâton, frappa un magnifique trois buts qui démolissait complètement le club adverse qui se retira du terrain. C'est à ce moment que tous les joueurs se rassemblèrent pour manifester auprès des arbitres. Comme la manche ne comptait pas et comme le club visiteur quittait le terrain, il perdit par défaut au compte de 9 à 0. Et les arbitres furent unanimes sur cette décision. L'arbitre officiel du marbre, Gauthier, proclama St-Jérôme vainqueur. Pour une belle victoire, ce n'en fut pas une, mais à tout événement, si les Jérômiens avaient pu terminer cette partie à la clarté, nous sommes persuadés qu'ils auraient triomphé haut la main, s'il faut en juger par le nombre de coups sûrs frappés à Québec par les notes contre Gaudreau. En effet, 14 coups sûrs furent alloués aux Jérômiens, ce qui laisse prévoir que les Jérômiens auraient facilement triomphé.

Il convient cependant de signaler une chose. Le club de Québec arriva à midi, et il fallut aller les prévenir à 1 hr 45 que la partie devait être commencée depuis 1 hr 30. Pourquoi ce retard? Pendant ce temps, la foule attendait. Pour la première fois, les spectateurs ont assisté à une partie qui s'est terminée au clair de lune. Les Jérômiens feront maintenant face dimanche, au club Wondover, champion de la Ligue Papineauville.

Nous espérons que les Jérômiens afficheront une plus belle tenue que dimanche dernier. Un rapport complet de cette partie vous sera donné dans notre journal la semaine prochaine.

Le lait maternel

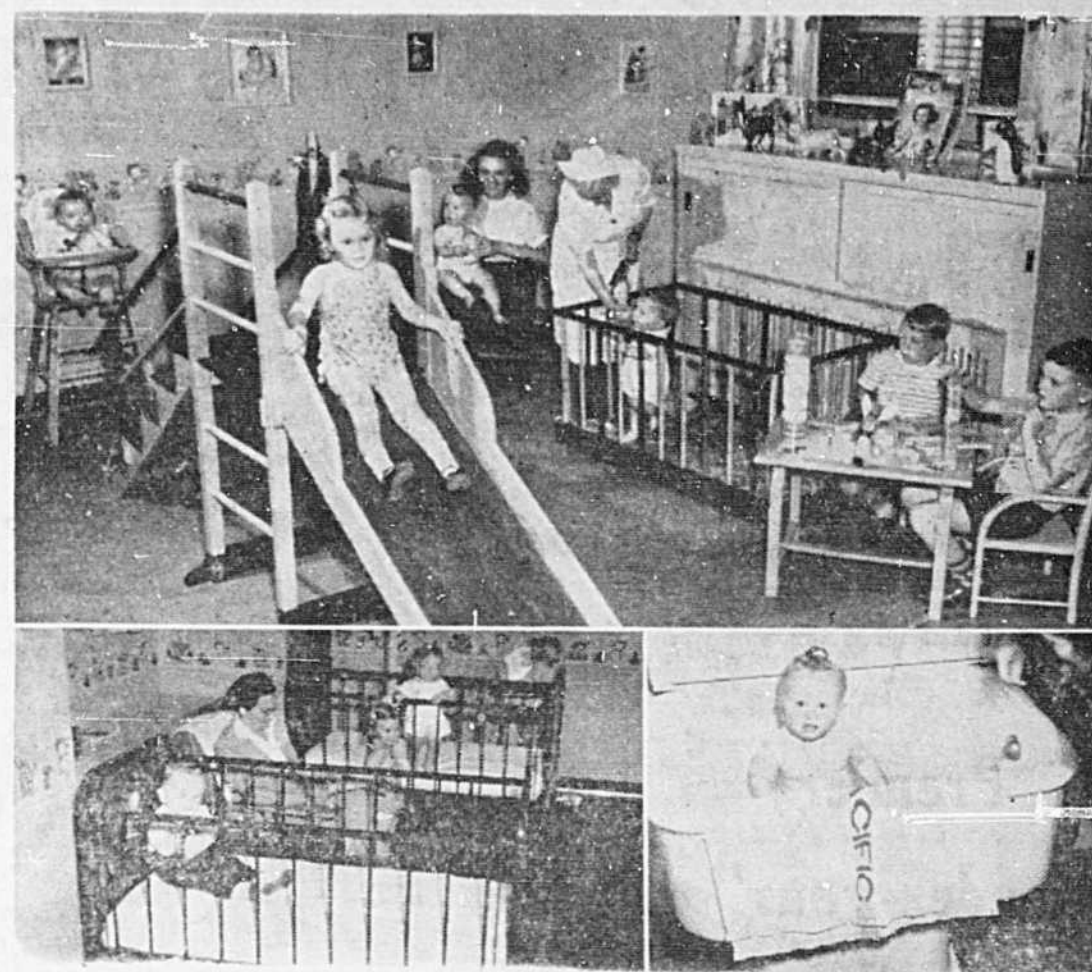
Prenant les jumelles Dionne comme exemples de la valeur du lait maternel, les autorités médicales soulignent l'importance de l'alimentation naturelle chez les enfants. Les jumelles, prénées-on, doivent jusqu'à un certain point leur survie au lait de femme expédié à leur demeure de points éloignés des leur naissance.

LA MAIN DANS LA MAIN...

Par: REIDFORD



POUR LES JEUNES VOYAGEURS



Le Pacifique Canadien vient d'inaugurer, à la gare Windsor, à Montréal, une garderie spacieuse et très moderne comprenant trois chambres, soit une salle de jeux, un dortoir et une chambre de bain. De plus, cette garderie, qui est sous la direction d'une infirmière diplômée, est dotée d'un stérilisateur et d'un réchaud pour la préparation du lait des tout petits. Sur la photo du haut, on voit la salle de jeux. En bas, à gauche, on aperçoit le dortoir où les voyageurs en herbe peuvent faire un bon somme dans un lit semblable à celui du home. La chambre de bain, à droite, est pourvue de deux baignoires pour enfants. Ainsi qu'on peut le constater par cette vignette, la garderie de la gare Windsor offre aux mamans... et à leurs petits une oasis fort appréciée, entre deux trains.

Succès de l'épluchette de blé d'inde des Chevaliers de Colomb

L'épluchette de Blé d'Inde annuelle qui avait lieu en la nouvelle salle des Chevaliers de Colomb samedi, le 20 septembre dernier, remporta un franc succès.

Au début de la soirée on présenta les Officiers du Conseil. Vint ensuite le souhait de bienvenue de l'Intendant, monsieur A. Lecouédic, à l'assistance. Puis, le moment tant attendu du choix du roi et de la reine. Les épis s'élevaient rapidement... Anxieusement, chacun essayait d'y découvrir "l'épi rouge". Le sort griffa mademoiselle Janine Moquin, secrétaire à "L'Avenir du Nord", qui se vit couronner "reine" de la soirée. A monsieur Jean Waddell, fils de monsieur Eugène Waddell, ancien grand-chevalier, revint l'honneur d'être choisi comme "roi".

Enfin, le fameux blé d'Inde de Saint-Benoît, gracieusement offert par M. Clovis Lecouédic, propriétaire de "Lecouédic Nettoyeur", fut distribué à la joie de tous... et la fête continua... Le programme de la soirée fut très varié. Il y eut chants, danses, attractions spéciales. De nombreux prix de présence furent accordés. Voici les noms des généreux donateurs de prix de présence:

Excursion à Wondover dimanche

Dimanche, les Jérômiens se transporteront à Wondover, Ont., pour la première partie de la série finale pour le championnat de la province de Québec. Une excursion est organisée à cette occasion par autobus de la Cie de Transport Provincial. Pour ceux qui désireraient accompagner l'équipe Jérômiennaise, on est prié de communiquer pour réserver ses billets à M. Larry Beauchamp, en appelant à 727-W ou au gérant organisateur, M. Hercule Legault, Tél. 199-J ou 803-W.

Qu'on s'empresse de faire ses réservations car les billets s'envolent rapidement. En compagnie de l'équipe Jérômiennaise, on peut être assuré de passer une agréable journée.

Jour d'Actions de Grâce Lundi, 13 octobre BILLETS SPECIAUX A prix réduits sur les trains

Entre toutes les stations au Canada et à toutes les villes de la frontière américaine.

Tarif simple plus un tiers pour l'aller et le retour

A L'ALLER, billet valable à partir de midi, vendredi le 10 octobre, jusqu'à 2 h. p.m., lundi, le 13 octobre.
AU RETOUR, billet valable pour départ jusqu'à minuit, mardi, 14 octobre.
MINIMUM DES PRIX REDUITS
Adultes ou enfants 30c
Renseignements supplémentaires de tout agent.

Pacifique Canadien

Les bureaux de l'Avenir du Nord sont situés à l'imprimerie St-Jérôme, 303, ave. Parent, Tél.: 12 et 1288.

le Cadieux et Roger Giroux, Grâce à leur beau travail de coopération et à leur dévouement, chacun s'amusa ferme et nul doute que tous ont gardé un très bon souvenir de cette amusante veillée.

Il convient aussi de féliciter M. Lionel Malo, qui agissait comme maître de cérémonies et qui s'est acquitté de sa tâche avec une gentillesse et une habileté remarquables.

FERBLANTIER — COUVREUR — PLOMBIER

Installation chauffage à eau chaude

PAUL LOCAS

Tél. 598 — 639, rue Labelle
SAINT-JEROME

SPECIALITE: Installation et réparation de paratonnerres en cuivre — Ouvrage garanti.

A LE FUMER ON S'APERÇOIT

pourquoi le
TABAC À CIGARETTES

VOGUE

EST SI EN VOGUE

Chaque aspiration amène à la bouche une saveur douce et fraîche, signe de haute qualité.

A LE ROULER

on reconnaît sa haute qualité, car il se roule facilement en une cigarette bien ronde et bien ferme.



Ferronnerie
Quincaillerie
Plomberie
Matériaux de construction
Peinture

La Compagnie L.-C. TAILLON, Limitée

Magasin général

Téléphone: 114

Angle des rues Labelle et St-Georges

SAINT-JEROME

Articles de Sport
Jouets
Cadeaux
Epicerie
Articles de pêche

NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

THÉÂTRE du Nord

Tél. 1255

Saint-Jérôme

AU PROGRAMME :

SAM.-DIM.-LUN.-MAR.

4-5-6-7 Octobre

Premier
Rendez-vous"

avec

Danielle DARRIEUX

ET
AU
MEME
PROGRAMMECe film vient de se
jouer au théâtre
St-Denis, à Montréal

MERCREDI—JEUDI—VENDREDI—SAMEDI—DIMANCHE—LUNDI—MARDI

8-9-10-11-12-13-14 Octobre

Je ne veux pas
d'un bonheur qui
ne ressemblera
jamais à celui
des autres.PIERRE BLANCHARD
MICHÈLE MORGAN

LA SYMPHONIE PASTORALE

PRIX D'ADMISSION: 50c

Nos nouveaux échevins

Voici dans l'intérêt de nos lecteurs, une courte biographie des trois nouveaux échevins élus par acclamation lundi.

M. GEORGES DUNNIGAN :



fants. Il habite Saint-Jérôme, rue du Palais.

M. EMILE LAUZON :

L'échevin du siège No 2 est né à Saint-Jérôme le 3 mai 1894. Après avoir débuté comme commis-épicer, percepteur du revenu pour le gouvernement provincial pendant 18 ans, il est dans le commerce de l'automobile depuis 1937. Commissaire d'école pendant 6 ans, organisateur libéral pour le comté de Terrebonne pendant 25 années, président de l'Amicale des Anciens du Collège Commercial de Saint-Jérôme en 1934, M. Lauzon est marié et père de 5 enfants.

M. J.-A. LESSARD :

Le troisième échevin élu est né le 10 janvier 1897; après de brillantes études à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, il était nommé professeur par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, poste qu'il occupa pendant 6 ans. Depuis 1923, il est professeur à l'Ecole Normale de Saint-Jérôme. M. Lessard est secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse de Saint-Jérôme depuis 1927, secrétaire du Conseil du comté de Terrebonne depuis 1940. Il a été échevin au siège No 6, le même qu'il occupe pour les deux prochaines années, de 1931 à 1937. En 1943, il était décoré du Mérite Scolaire au degré Très Méritant à l'occasion de ses vingt-cinq années dans l'enseignement. Secrétaire de la Saint-Vincent-de-Paul depuis 1930 et Commissaire d'école depuis 1941, M. Lessard est marié et est père de 6 enfants.

L'Avenir du Nord est lu de Montréal à Mont-Laurier.

Montrez-le à vos amis. Ils l'aimeront sans doute.

NOUVELLE ADRESSE !

HENRI-J. LEJOUR, o.d.

OPTOMETRISTE Spécialiste en
Examen de la vue.

Ex-Optométriste de l'hôpital Notre-Dame de Montréal

HEURES DE BUREAU — 10 h. du matin à 6 h. du soir
Le soir sur rendez-vous — Tél. 117-W ou 117-J.295, rue St-Georges, Suite 6,
EDIFICE J.-P. BEAULIEU — ST-JEROME, P.Q.

Cours du soir à l'école artisanale

Les cours du soir, à l'Ecole artisanale, reprendront le mercredi 15 octobre. Si l'on en juge par les demandes reçues à date, les inscriptions seront plus nombreuses que jamais. Nos hommes et jeunes gens, avides de parfaire leurs connaissances et d'apprendre un métier qui leur permettra de gagner plus facilement leur vie, devront donc donner leur nom le plus tôt possible afin de ne pas être déçus.

Comme l'an passé, nous aurons les cours pratiques d'ajustage et de menuiserie, avec, en plus, les cours de lecture de plans et de mathématiques. Ce dernier cours est préparé tout spécialement de façon à convenir à ceux qui exercent un métier.

Pour parvenir aux positions supérieures, que vous exerciez le métier de mécanicien, de menuisier, de plombier ou que vous travailliez dans une industrie, la connaissance adéquate des mathématiques est indispensable. Ce qui fait souvent la supériorité d'un homme sur ses compagnons de travail dans l'industrie ou ailleurs, c'est l'habileté avec laquelle il peut manier les instruments de mesure ou de contrôle. Or seule la connaissance des mathématiques permet d'atteindre à cette habileté. Il en est de même de l'équerre de charpente. Un grand nombre aimeraient bien jouter avec l'équerre mais le manque de connaissance en ma-

thématiques les empêche d'appréhender cette science.

La connaissance des plans et devis offre aussi un avantage marqué pour tout ouvrier, surtout de nos jours où tout se fait d'après les plans préparés par les ingénieurs et les architectes. Le travail d'après les plans rend aussi l'apprentissage d'un métier beaucoup plus facile. Un contremaître d'usine se sentira beaucoup plus à son aise pour discuter d'améliorations à apporter à l'usine s'il sait lire les plans.

En vertu d'une autorisation spéciale, nous pourrions cette année, donner un cours théorique élémentaire en électricité. Ce cours répondra à une demande formulée depuis longtemps.

Donc, hommes et jeunes gens, si vous voulez aller de l'avant, inscrivez-vous sans tarder aux cours du soir à l'Ecole Artisanale.

On peut s'inscrire dès maintenant en s'adressant au bureau de l'Ecole, 483 rue Labelle, entre 10 h. a.m. et 9 h. p.m.

Le bureau sera également ouvert pour fins d'inscriptions au No 461 de la rue Labelle les jeudi, vendredi et samedi, 9, 10 et 11 octobre de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Ecole de Barbier
de distinction

Passage aller et retour
remboursé
Enseignement français et anglais
Demandez notre prospectus
MARITIME BARBER
ACADEMY
822, rue Main
MONCTON, N.B.

Vous qui aimez les beaux
habitsNous avons ce qu'il vous faut
pour satisfaire votre goût.Chapeaux Morgan, Biltmore.
Complètes et paletots de manufacturiers de grande réputation.

Sous-vêtements Penmen, Turnbull et Stanfields de diverses pesanteurs. Chemises Tooke, Ascot et autres pour vous satisfaire.

Notre assortiment de bas pour la saison froide est varié.

Pour votre confort vous trouverez un magnifique choix de chandails et vestes de laine.

Venez voir nos paletots d'automne et d'hiver.

Complètes assorties. Grandeur : 35 à 46 de taille. Coupe-vent légers et pesants. Pyjamas, cravates, foulards, habits sur mesure par Tip Top, Johnston et Lombardi.

J. W. CYR

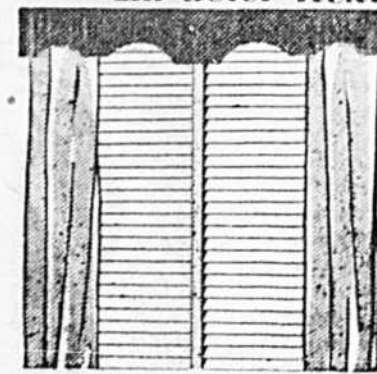
314, rue St-Georges

Saint-Jérôme

Tél. 448

VENTE SPECIALE — CETTE SEMAINE SEULEMENT

STORES VENITIENS

La plus grande aubaine jamais offerte
En acier flexible — Fini en émail cuit

205 nouveaux stores vénitiens d'après-guerre couleur crème, prêts à installer. Fabriqués d'acier, fini en émail cuit. Faciles à nettoyer. Ne brisent pas. Ne craquent pas. Ne rouillent pas. La plus grande amélioration dans toute l'histoire du store vénitien.

Vérifiez les grandeurs. — Plusieurs autres.

Larg.	Long.	Prix	Larg.	Long.	Prix
28	x 64	6.00	42	x 72	10.50
26	x 64	6.00	42	x 80	11.50
28	x 70	7.00	44	x 60	9.00
30	x 72	7.50	44	x 72	11.00
32	x 72	8.00	46	x 72	11.50
34	x 72	8.50	46	x 75	12.00
36	x 72	9.00	48	x 72	12.00
36	x 75	9.50	48	x 75	12.50
38	x 72	9.50	54	x 72	13.50
40	x 75	10.50	60	x 75	15.50

ROYAL GIFT SHOP

Wm. MORRIS & Sons, administrateurs et propriétaires

4448, Blvd St-Laurent

Tél. LA. 6677

Montréal

320, ave de Bellefeuille

Tél. St-Jérôme 875

Saint-Jérôme, Qué.

Pharmacie WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie et la plus importante du district

Chocolats Laura Secord, Betty Ann, Smiles'n Chuckles, McCormick's

Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

PRODUITS REXALL

Agence des Produits de Beauté Harriett, Hubbard, Ayer, Elizabeth Arden, Barbara Gould, Max-Factor, Jasmine, Gardenia et Adrienne — Commandes postales exécutées avec soin

341, RUE ST-GEORGES,

Téléphones : 558 et 559

SAINT-JEROME

Voisin du marché

Livraison rapide par
"jeep", de 8 h. 30 du matin
à 6 heures du soirLe soir, service rapide
de deux messagers,
jusqu'à 9 h. 30